



**11<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON NATIONAL  
DES ARTS PLASTIQUES  
AZAZGA CÉLÈBRE  
L'HÉRITAGE UNIVERSEL  
DE M'HAMED ISSIAKHEM**

P.15



**TONIC  
EXPORTATION DE 95 000  
UNITÉS DE CARTONS  
ONDULÉS VERS LA  
MAURITANIE**

P.5

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024 // N°979 // PRIX 20 DA

DÉCISION ANNONCÉE HIER

**MOUVEMENT PARTIEL  
DANS LE CORPS DES  
CHEFS DE POSTES  
DIPLOMATIQUES ET  
CONSULAIRES**

P.3



L'OBSERVATOIRE MAROCAIN CONTRE  
LA NORMALISATION :

**«UN TSONAMI DE  
JUDAÏSATION »  
QUI FRAGILISE LA  
COHÉSION SOCIALE  
ET LES FONDEMENTS  
DE L'ÉTAT**

P.4



IL AFFIRME SON ENGAGEMENT À  
ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS LÉSÉS

**LE PRÉSIDENT DE  
L'ONSC REÇOIT MME  
SAÂDA ARBANE**

P.16



ELLE A ATTEINT UN HAUT NIVEAU DE  
PERFORMANCE

**L'INDUSTRIE MILITAIRE  
AU SERVICE DE  
L'AUTONOMIE  
STRATÉGIQUE DU PAYS**

P.2



IL LE FERA DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT RÉUNIES

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRONONCERA AUJOURD'HUI UN DISCOURS À LA NATION

*Ce discours à la nation, attendu par les observateurs, comme par les décideurs et les chefs d'entreprises, marque le début du second mandat présidentiel, trois jours seulement après l'importante rencontre, devenue traditionnelle également, entre le gouvernement et les wali.*

Lire en page 3



ELLE A DÉVOILÉ L'INANITÉ DES INSTANCES  
INTERNATIONALES

## L'INSOUTENABLE GUERRE À GAZA

*Le « siège total » de Gaza qui abritait quelque 2,4 millions de Palestiniens est lancé. Déjà sous blocus depuis juin 2007, l'enclave est soumise à une mort lente par la faim, la soif et le manque de soins. Des ordres d'évacuation commencent à pleuvoir, poussant plus d'un million de personnes aux déplacements d'un endroit à un autre.*

P.2



INDUSTRIE NATIONALE DES DÉTERGENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN

# Succès local et expansion internationale

Les entreprises algériennes de détergents et de produits d'entretien domestique et corporel connaissent un véritable essor grâce à leur grande capacité d'adaptation aux exigences du marché, et parviennent même à faire rayonner le Made in Algeria à l'international.

Lors de la Foire de la production algérienne (FPA), qui a débuté le 19 décembre et doit se clôturer ce samedi au Palais des Expositions d'Alger, des producteurs exposants ont expliqué que la performance de la production nationale leur a permis de détrôner les entreprises étrangères sur le marché local. Des marques locales familières aux consommateurs sont exposées aux stands, en plus d'un espace de vente installé au niveau de l'esplanade. Parmi ces marques, on retrouve Aigle avec sa gamme variée de produits. Fondée en 2002 dans la zone industrielle de Rouiba, l'entreprise détient 12 % des parts du marché national et exporte ses excédents vers l'Afrique et l'Europe. « Nos produits sont conformes aux normes internationales et nous exportons vers plusieurs marchés africains et européens », a affirmé Ali Bouchenak, responsable marketing de la marque. Il précise que les mentions d'étiquetage sur les produits de l'entreprise, destinés à certains marchés européens comme le nord de la Belgique et les Pays-Bas, sont rédigées en flamand et en anglais,

conformément aux exigences de ces pays. "Pour le moment, les exportations sont assurées par des distributeurs étrangers, mais nous prévoyons, à court terme, de prendre en charge directement la distribution de nos produits afin de renforcer notre présence et d'avoir une meilleure visibilité sur ces marchés", a ajouté M. Bouchenak. De son côté, la SARL Esquirol Production, créée en 2016 à Hamadi (Boumerdes), propose une large gamme de produits. En plus du marché national, l'entreprise exporte déjà vers plusieurs pays, tels que la France, la Tunisie, l'Espagne, la Mauritanie et la Libye. "Nos produits concurrencent les produits européens sur leur propre territoire", a souligné Chahrazed Ferhat, responsable marketing, mettant en avant le rapport qualité-prix qui répond aux attentes des consommateurs de ces pays. L'entreprise Nationale des Détergents et Produits d'Entretien (ENAD), filiale du Holding Algeria Chemical Specialties (ACS), connaît le même essor sur le marché national avec ses produits phares. L'entreprise a également élargi son offre en proposant des solu-



tions de nettoyage pour sols, vitres, ainsi que des désinfectants et des gels hydroalcooliques.

"La régulation des importations de produits localement disponibles a conduit les consommateurs à redécouvrir les produits nationaux et à en apprécier la qualité", a affirmé Leila Aouli, représentante commerciale de l'entreprise. Pour sa part, Yasmine Toubal, directrice de la com-

munication chez ACS, a souligné que cette dynamique a ouvert de nouvelles perspectives pour l'ENAD, qui se positionne comme pionnière dans la production de détergents et de cosmétiques au niveau national.

"L'entreprise met l'accent sur ses projets d'exportation, notamment vers l'Afrique, avec des ambitions sur des marchés comme le Sénégal et la Mauritanie, où des showrooms ont déjà

été ouverts", a poursuivi Mme Toubal. Au-delà de son rôle clé dans le secteur des produits d'entretien et de cosmétiques, le Holding ACS opère à travers ses 4 groupes et ses filiales dans plusieurs industries, dont les produits de verre, plastique et papier, peinture, caoutchouc et plastique. "Nous avons élaboré un plan de développement très ambitieux pour atteindre un chiffre d'affaires de 40 milliards de dinars d'ici à 2027, contre 30 milliards de DA actuellement", a déclaré Mme Toubal. Les laboratoires Vénus, forts de plus de 41 ans d'expérience, diversifient également leur offre en matière d'hygiène corporelle, selon Nawel Benbournane, représentante de l'entreprise. Présente sur le marché national et exportant depuis 15 ans vers le Moyen-Orient (Jordanie, Irak, Arabie Saoudite) et l'Afrique (Tunisie, Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), l'entreprise a récemment élargi son réseau à l'Amérique du Nord, en répondant à la demande croissante de la diaspora algérienne au Canada, a affirmé Mme Benbournane.

CORPS COMMUNS ET ADMINISTRATION DE LA SANTÉ

## Abdelhak Saihi affirme son engagement

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, hier, à Tipaza, l'engagement à soutenir les corps communs, les travailleurs du secteur et le corps de l'administration de la santé, qui œuvrent de manière cohérente avec les autres composantes de la corporation de la santé. Présidant l'ouverture d'un colloque national sur "l'anesthésie et la réanimation" organisé à l'Institut de formation paramédicale Belkacem-Hellal, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipaza, le ministre a précisé que les corps communs "œuvrent de manière cohérente avec les autres membres de la corporation de la santé", réaffirmant son soutien à ces corps ainsi qu'aux projets qui les concernent au niveau

de la fonction publique. A cette occasion, M. Saihi s'est félicité de l'approbation récente par le Conseil des ministres, du statut particulier du secteur de la santé en faveur des corps médical et paramédical, qu'il a qualifié de "réalisation majeure", soulignant que "l'Algérie n'avait pas connu depuis des années, un texte similaire qui accorde une place qui convient aux professionnels de ce secteur qui aspire à l'excellence." Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de Tipaza en inspectant l'établissement public hospitalier Chahid Tagzait-Abdelkader, où il s'est enquis du niveau des prestations sanitaires, notamment au service des urgences médicales et à l'unité de tri, récemment aménagée et équipée des der-

nières technologies. Accompagné du wali de Tipaza, M. Ali Moulai, le ministre a sillonné les différents services de l'hôpital où il a réaffirmé l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation et de fournir des services répondant aux attentes des citoyens. Par ailleurs, M. Saihi et la délégation l'accompagnant ont visité la clinique polyvalente de Tipaza Bouriche-Marouane, où il a insisté sur la nécessité de sa réhabilitation, compte tenu de l'enveloppe financière allouée à cet effet, soulignant l'importance de généraliser l'utilisation de la numérisation dans l'ensemble des services de la clinique.

R.N

Avec APS

ELLE A ATTEINT UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE

## L'industrie militaire au service de l'autonomie stratégique du pays

L'industrie militaire nationale met en avant le haut niveau qu'elle a atteint dans ses différentes filières et son apport au soutien du tissu économique national. C'est l'ambition affichée de par ses produits exposés à la 32e Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des expositions d'Alger, qui augure d'une maîtrise technologique conjuguée à une industrie forte et durable.

Source de fierté et d'admiration pour les visiteurs qui se rendent aux différents stands de l'Armée nationale populaire (ANP), l'industrie militaire n'illustre pas que les efforts du ministère de la Défense nationale (MDN) dans la promotion du produit national, mais renseigne aussi sur la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'économie nationale.

Avec son dynamisme, savoir-faire, sa technicité et son innovation, l'industrie militaire algérienne s'emploie à renforcer l'autonomie stratégique du pays et à répondre aux défis contemporains.

D'une foire à l'autre, elle présente ses dernières productions, des nouveautés

aussi bien dans le domaine militaire qu'économique. Parmi les entreprises du secteur, l'Etablissement de développement et de production des systèmes de technologies avancées (EDPSTA) expose ses dernières pépites.

Il s'agit notamment d'un drone quadricoptère, baptisé «Aurès 700», et d'un autre à voilure, fabriqués par des compétences algériennes, avec pour mission la surveillance et la reconnaissance diurne et nocturne, la géolocalisation des cibles mobiles et fixes, ainsi que la réalisation de topographies aériennes et la poursuite des cibles mobiles. «Ce sont des productions d'ingénieurs militaires, issus pour la plupart de l'école militaire polytechnique (EMP), des écoles de l'aviation et d'autres établissements militaires», souligne à l'APS, le capitaine représentant de l'établissement à la FPA. L'établissement est spécialisé, de son côté, dans la fabrication et la réparation de pièces en matériaux composites et offre des solutions de substitution pour des pièces de structures d'avions, ainsi que d'autres pièces spéci-

fiques à usage aéronautique.

Parmi les nouveautés, le représentant de l'EDPSTA indique qu'actuellement, l'équipe d'ingénieurs s'emploie à développer de nouveaux produits, notamment un drone hybride DHA, un drone VTOL (à décollage et atterrissage vertical) qui combine les avantages d'un drone à voilure fixe et ceux des multicoptères, ainsi qu'un autre drone Hexarotor, un mini-drone de type kamikaze, ainsi que des systèmes de lance-obus et un système lance-grenades. «L'établissement est doté d'une unité de veille technologique pour se tenir au diapason des nouveautés dans le domaine de la réalisation des drones, et des formations cycliques sont organisées pour le personnel», assure le capitaine. De son côté, l'Etablissement des constructions mécaniques de Khenchela (ECMK), spécialisé dans la fabrication d'armement au profit de l'ANP et des différentes institutions paramilitaires, ainsi que dans la production de pièces de rechange, expose une large gamme d'outillage de production. «Notre participation à la

FPA vise à présenter notre gamme de produits, inscrite dans le cadre de l'activité principale de l'ECMK : des produits de fabrication locale à 100%, respectant les normes internationales et de très haute qualité, qui reflètent l'expérience acquise par l'établissement, opérationnel depuis 1990», a déclaré à l'APS un lieutenant-colonel, représentant de l'établissement à cette foire. Ajoutant : «Nous avons tenu à mettre l'accent sur les services techniques assurés par l'Etablissement dans le cadre de la sous-traitance industrielle au profit des établissements publics et privés, en présentant un échantillon des pièces de rechange que nous fabriquons». Ainsi, des outillages de production tels que des outils de coupe, des instruments de contrôle et des équipements nécessaires à la production en série sont exposés. Le représentant de l'ECMK précise que «ces pièces, telles que les moules d'injection et les estampes de forge, sont très demandées» par les PME.

APS

IL LE FERA DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT RÉUNIES

# Le Président Tebboune prononcera aujourd'hui un discours à la nation

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, va prononcer aujourd'hui au Palais des nations (club des pins) devant les deux chambres du Parlement algérien réunies en session extraordinaire, un important discours sur l'état de la Nation.**



Merouane Korso

Une tradition qui s'est ancrée dans les mœurs démocratiques du pays depuis 2023 et au cours de laquelle il devrait annoncer aux représentants du peuple et à la nation sa feuille de route pour son second quinquennat, après sa réélection à la magistrature suprême le 7 septembre dernier. Ce discours à la Nation, attendu par les observateurs, comme par les décideurs et les chefs d'entreprises, marque le début du second mandat présidentiel, trois jours seulement après l'importante rencontre, devenue traditionnelle également, entre le gouvernement et les walis. Cette rencontre a permis au chef de l'État, qui a présidé l'ouverture de ses travaux, d'annoncer une batterie de mesures de réformes administratives allant dans le sens de

l'amélioration du service public en direction des citoyens à travers la prochaine révision des codes de wilaya et de la commune, ainsi que la gestion des collectivités locales, l'amélioration des conditions de vie ainsi que la prise en charge des préoccupations des citoyens. En fait, le second discours sur l'état de la nation du président Tebboune porte sur deux grands axes : d'abord, il va présenter le bilan de son premier mandat, et celui de l'année 2024. On se rappelle qu'il s'est engagé à présenter le bilan de son premier quinquennat lors de sa prestation de serment le 16 septembre dernier après sa réélection pour un second mandat à l'issue des présidentielles anticipées du 7 septembre. Ensuite, le président Tebboune va présenter la feuille de route de son second mandat et le détail de ce plan quinquennal qui porte en fait sur la

concrétisation de son engagement électoral de faire de l'Algérie une puissance économique émergente avec un PIB de 400 milliards de dollars en 2027. Toute cette démarche du président Tebboune obéit à sa volonté d'ériger le dialogue constructif en méthode de travail, tout en faisant de la transparence une culture de gestion des affaires publiques, estiment des observateurs. La feuille de route du président de la République pour le second quinquennat sur le volet économique, porte notamment sur des objectifs précis : construction de deux millions de logements, création de 450.000 emplois, et 20.000 projets d'investissements (quinquennat 2024-2029). Sur la filière céréaliculture, il s'est engagé à réaliser l'autosuffisance en blé dur, en maïs et en orge dès 2025 et à porter la part de l'industrie nationale dans le PIB

à 12 %. Des objectifs qui doivent autant renforcer la résilience de l'économie nationale que la prémunir de certains aléas et risques financiers liés à la hausse des prix sur les marchés internationaux des matières premières et produits agricoles, dont le blé et les oléagineux. Sur le plan politique, le président de la République devrait aussi aborder la révision de la loi sur les partis politiques ainsi que le dialogue national qu'il s'est engagé à lancer durant son investiture. Ce dialogue, attendu par les partis politiques, devrait avoir lieu dans une année, entre fin 2025 et début 2026. Ainsi, le président pourrait fixer une date pour la tenue de ces consultations tout à fait inclusives, selon les observateurs, de sorte à conforter le climat social et politique après les mesures d'apaisement qu'il a prises jeudi 26 décembre. Pour rappel, le président Tebboune avait décidé d'une « remise totale du restant de la peine au profit de 14 détenus condamnés définitivement pour des crimes d'atteinte à l'ordre public », et de « mesures d'apaisement au profit de huit détenus en détention provisoire ou en attente de jugement, pour des crimes d'atteinte à l'ordre public ». Sur le plan de la politique étrangère, le président Abdelmadjid Tebboune devrait faire le point de la position et de la vision algérienne vis-à-vis de certains conflits mondiaux,

l'agression sioniste contre Gaza et le Liban, la question de la décolonisation du Sahara occidental, la situation en Syrie après la chute du régime d'Al Assad, les relations avec la France, la situation au Sahel ainsi qu'avec le Maroc et ses atteintes récurrentes contre l'intégrité nationale. **M. K.**

## DÉCISION ANNONCÉE HIER Mouvement partiel dans le corps des chefs de postes diplomatiques et consulaires

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel des chefs de postes diplomatiques et consulaires, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. « Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des chefs de postes diplomatiques et consulaires, ayant touché vingt-huit (28) ambassadeurs, six (06) consuls généraux et cinq (05) consuls », précise la même source. Le communiqué souligne que « ces nouvelles nominations s'inscrivent dans le cadre de l'optimisation de la performance de l'appareil diplomatique face aux enjeux du moment et avec l'objectif également de garantir une meilleure prise en charge de notre communauté nationale à l'étranger ». Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines note que « ces nominations entreront en vigueur une fois que les procédures protocolaires requises seront accomplies. **APS**

AU MAROC

## 13 militants condamnés pour avoir dit non à l'entité sioniste

Aïda Mouni

Treize militants marocains ont été condamnés jeudi par un tribunal de Salé à 6 mois de prison avec sursis et à une amende de 2.000 dirhams (environ 190 euros). Leur crime ? Avoir manifesté en novembre 2023 devant un supermarché contre la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste. Le verdict, qualifié d'« injuste » par leurs soutiens, repose sur des accusations de « participation à une manifestation non autorisée » et d'« incitation à manifester ». Ce rassemblement, qui avait pour objectif de dénoncer le rapprochement diplomatique entre Rabat et Tel Aviv, s'inscrit dans une vague de contestations grandissante au sein d'une partie de la société marocaine. L'Obser-

vatoire marocain contre la normalisation, un collectif regroupant des militants et des défenseurs des droits humains, a dénoncé dans un communiqué une répression ciblant des « combattants de la liberté ». Pour cet organisme, ce procès illustre « l'intolérance croissante vis-à-vis des voix dissidentes » et « l'instrumentalisation de la justice pour museler les opposants politiques ». Le contexte de cette affaire s'inscrit dans un climat tendu depuis la reprise officielle des relations entre le Maroc et l'entité sioniste en 2020, dans le cadre des accords d'Abraham. Ce tournant diplomatique, salué par certains comme une avancée stratégique, est perçu par d'autres comme une trahison à la cause palestinienne, profondément enracinée

dans la conscience collective marocaine. Pour ces 13 militants, condamnés mais non incarcérés, l'amende et la peine de sursis ne marquent pas la fin de leur combat. L'un d'entre eux, sous couvert d'anonymat, a confié : « Ils veulent nous réduire au silence, mais notre détermination reste intacte. La normalisation avec Israël ne passera pas sous silence, quelles que soient les menaces ou les sanctions ». Alors que le jugement suscite de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, l'affaire soulève une question plus large, jusqu'où le régime marocain est-il prêt à aller pour contenir la dissidence dans un pays où la question palestinienne reste hautement symbolique ? **A. M.**

## L'UNJIA dénonce l'assassinat ciblé de journalistes palestiniens

Aïda Mouni

Face à une nouvelle attaque meurtrière visant des journalistes palestiniens, l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information algériens (UNJIA) a lancé, jeudi, un appel pressant à la mobilisation internationale. Dans un communiqué empreint de gravité, l'organisation a condamné avec force l'assassinat de l'équipe de la chaîne Al Quds Today TV, victime d'une attaque ciblée lors de l'exercice de leur mission d'informer. Pour l'UNJIA, cet acte n'est ni fortuit ni isolé. Il s'agit, selon elle, d'un « crime odieux » qui s'inscrit dans une stratégie préméditée de l'entité sioniste visant à réduire au silence les voix médiatiques dénonçant ses exactions. « Le ciblage des

journalistes est une preuve flagrante de l'agacement profond de l'entité sioniste face à une presse libre qui expose au grand jour ses plans criminels », souligne le communiqué. L'assassinat des journalistes palestiniens reflète une politique méthodique d'intimidation et de répression menée par les forces sionistes. L'UNJIA voit dans cette violence une volonté d'étouffer toute résistance et de briser les forces vives du peuple palestinien. « Ces crimes ne sont pas de simples bavures, mais une composante d'une stratégie sioniste délibérée et obstinée visant à imposer une réalité de soumission par la peur, les meurtres et les déplacements forcés », affirme l'organisation. Les journalistes, en tant que témoins et porteurs de vérité, devien-

nent ainsi des cibles prioritaires. Leur travail expose les injustices et met à nu les violations des droits humains, un rôle essentiel que l'occupant cherche à faire disparaître par tous les moyens. Face à ces actes répétés, l'UNJIA exhorte la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains et les institutions médiatiques à agir d'une seule voix. « Il est impératif de briser le silence complice qui entoure ces crimes et de traduire leurs auteurs devant les instances judiciaires internationales », martèle l'organisation. Pour l'UNJIA, l'impunité dont bénéficient les responsables israéliens alimente l'escalade des violations, renforçant une politique d'oppression systématique. L'organisation plaide pour une pression accrue sur

les institutions internationales afin de mettre un terme à cette spirale de violence et de protéger les droits des journalistes, où qu'ils soient. Alors que le journalisme constitue un pilier de la démocratie et une arme contre l'obscurantisme, le ciblage délibéré des journalistes palestiniens soulève des interrogations pressantes, dans un monde censé défendre la liberté de la presse, jusqu'où peut aller l'impunité ? Le cri d'alarme lancé par l'UNJIA transcende les frontières. Il interpelle une communauté internationale qui peine à conjuguer ses discours en faveur des droits de l'Homme avec des actions concrètes. Au-delà de la Palestine, c'est la défense du droit à l'information et de la dignité humaine qui est en jeu. **A. M.**

# ELLE A DÉVOILÉ L'INANITÉ DES INSTANCES INTERNATIONALES

## L'insoutenable guerre à Gaza

**L'année 2024 a été une année pleine de bruits et de fureurs qui ont bouleversé l'ordre international et démasqué l'hypocrisie de pas mal de démocraties. La guerre contre Gaza qui a fait rage durant toute l'année 2024 a mis en doute bien des croyances en dévoilant l'inanité des instances internationales devant les génocides et autres crimes de guerre.**

**Boualem B.**

Le 7 octobre 2023, en réaction aux provocations de colons juifs contre la mosquée d'Al Qsa et aux campagnes de répression de l'armée israélienne contre les territoires palestiniens occupés, le Hamas a lancé, une offensive sans précédent dans le sud d'Israël, offensive qu'il a dénommée « Déluge d'El- Aqsa ». Le lendemain, l'armée d'occupation israélienne déclenche l'opération « "Sabre de fer" ». Gaza est soumise à d'intenses bombardements. Près de 300 000 réservistes israéliens ont été mobilisés en 48 heures. C'est dire la volonté des



le départ de l'armée d'occupation sioniste de nettoyer la bande de Gaza de ses habitants. Le « siège total » de Gaza qui abritait quelque 2,4 millions de Palestiniens est lancé. Déjà sous blocus depuis juin 2007, l'enclave est soumise à une mort lente par la faim, la soif et le manque de soins. Des ordres d'évacuation commencent à pleuvoir poussant plus d'un million de personnes au déplacement d'un endroit à un autre. Dans les bombardements israéliens, rien n'est épargné : hôpitaux, écoles, édifices religieux, quartiers d'habitations, châteaux d'eau... tout est pris pour cibles. La liste

des martyrs s'allonge de jour en jour. Les enfants et les femmes comptaient parmi le gros des victimes. Si, au départ, avec un semblant de pression internationale, quelques camions d'aide humanitaire sont autorisés à entrer dans l'enclave par le point de passage de Rafah, après l'invasion, la prise de ce passage par l'armée israélienne, l'aide humanitaire se faisait très rare pour ne pas dire inexistante. Nourriture, médicaments, médicaments... les Gazaouis sont privés de tout. La suspension des financements par plusieurs pays de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), motivée par des accusations israéliennes, a considérablement aggravé la crise à Gaza. Malgré les résolutions adoptées, généralement sur initiative algérienne par le Conseil de sécurité de l'ONU pour « un cessez-le-feu immédiat à Gaza », Israël continue son génocide. Et comment ! Depuis 1948, le Conseil de sécurité a adopté plus de 200 résolutions sur la colonisation, le statut de Jérusalem ou le retour des réfugiés, mais aucune n'a été appliquée par l'entité sioniste et elle n'a jamais été inquiétée. Et ce n'est pas en 2024 où même des pays arabes se rangent foncièrement derrière Israël, que ce dernier va commencer à prendre au

sérieux les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU. Heureusement que la Cour internationale de justice a redonné un peu d'espoir aux Palestiniens et à l'humanité en général. Les 11 et 12 janvier 2024, sous initiative sud-africaine un procès historique s'est ouvert à La Haye. Israël de génocide devant la Cour internationale de justice, dans le but de mettre fin aux bombardements sur Gaza, responsables de milliers de morts civils. Cet événement ouvert un nouveau chapitre dans le conflit israélo-palestinien. Mais ni les résolutions de l'ONU, ni les recommandations de la CPI ne donnent un frein à la soif de sang de l'entité sioniste. En plus des tueries de masse, l'armée sioniste mène des assassinats ciblés. Elle tue successivement Ismaël Haniyeh et Yahya Sinouar, tout en menant d'intenses frappes sur Gaza. Le 21 novembre dernier, la CPI a lancé un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant. Ce verdict historique n'a pas empêché l'entité sioniste de maintenir sa guerre et de continuer ses massacres. Au total, elle en a tué 28.000 Gazaouis en 2024, en majorité des enfants et des femmes. (presque le double depuis le début du conflit).

**B. B.**

### SON DIRECTEUR DÉTENU

## Le dernier grand hôpital hors service

**Aïda Mouni**

La présidence palestinienne a condamné avec véhémence l'incendie qui a ravagé vendredi l'hôpital Kamal-Adwan, situé dans la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza. Imputé à l'armée d'occupation israélienne, cet acte, jugé comme une « violation grave et flagrante des normes internationales protégeant les infrastructures de santé », a été dénoncé dans une déclaration relayée par l'agence officielle Wafa.

Cet établissement, le plus important de la région, assurait des soins à plus de 400 000 habitants. Son attaque s'inscrit, selon les autorités palestiniennes, dans une série de violences qualifiées de « génocidaires » qui frappent Ghaza depuis le 7 octobre dernier. « Ce crime contre un hôpital illustre une nouvelle

fois le mépris total des principes du droit international humanitaire, qui garantit une protection essentielle aux infrastructures et personnels médicaux, même en temps de guerre », a déclaré la présidence, soulignant la gravité de cet acte sur le plan moral et juridique. Dans un appel adressé aux organisations internationales, notamment l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Médecins sans frontières (MSF), elle a exhorté à une condamnation sans équivoque et à une intervention rapide pour mettre fin à ces attaques répétées contre les civils et le secteur médical.

### UN BILAN HUMAIN EN CONSTANTE AUGMENTATION

Le drame de l'hôpital Kamal-Adwan survient dans un contexte de violences qui ne faiblissent pas. Selon les chiffres com-

muniés samedi par les autorités sanitaires palestiniennes, l'offensive israélienne sur Ghaza a fait, depuis le début des hostilités le 7 octobre, plus de 45 484 morts et 108 090 blessés.

Au cours des dernières 24 heures, deux nouveaux massacres ont été signalés, causant la mort de 48 personnes et en blessant 52 autres. Plusieurs victimes restent ensevelies sous les décombres ou gisent dans les rues, des zones où les secours peinent à intervenir, les ambulances et les équipes de la Défense civile étant empêchées d'accéder aux lieux.

Depuis le début de cette offensive qualifiée de « sauvage » par les autorités palestiniennes, la bande de Ghaza fait face à une catastrophe humanitaire d'une ampleur inédite. Les destructions massives des infrastructures civiles, associées au blocus imposé par l'entité

sioniste, aggravent une situation déjà critique.

Les institutions humanitaires, elles, dénoncent un échec collectif. « Les textes internationaux garantissant la protection des civils et des infrastructures de santé ne peuvent rester des slogans creux. Il est impératif de les traduire en actions concrètes », martèle un rapporteur d'une organisation médicale opérant dans la région.

Dans un climat où la douleur et le désespoir s'emmêlent, les regards se tournent vers les grandes puissances et les instances internationales. L'incendie de l'hôpital Kamal-Adwan résonne comme un ultime cri d'alarme, il ne s'agit plus simplement de dénoncer, mais de mettre fin à une guerre où même les sanctuaires de soin deviennent des cibles.

**A. M.**

### L'OBSERVATOIRE MAROCAIN CONTRE LA NORMALISATION

## «Un tsunami de judaïsation» qui fragilise la cohésion sociale et les fondements de l'État

Il y a 4 ans, les accords de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste ont bouleversé le paysage politique du royaume, suscitant une contestation populaire toujours vivace. L'Observatoire marocain contre la normalisation, dirigé par Ahmed Wehmane, a récemment exprimé ses préoccupations croissantes face à ce qu'il considère comme un processus de « judaïsation » du Maroc. L'organisation ne se contente pas de dénoncer la signature de ces accords comme une trahison, mais les place dans une logique coloniale qu'elle estime imposée contre la volonté de la majorité des citoyens marocains. Dans un communiqué particulièrement virulent, l'Observatoire évoque un « tsunami de judaïsation » qui déferle sur le pays, une métaphore saisissante pour décrire l'influence croissante de l'entité sioniste sur le tissu social, les institutions et même la vie économique du royaume. Selon l'organisation, cette normalisation va au-delà d'un simple rapprochement diplomatique, elle s'apparente à une invasion en bonne et

due forme, comparable à celle des territoires palestiniens en 1948. Une analogie historique qui semble accentuer la gravité de la situation selon l'Observatoire, pour qui cette dynamique représente bien plus qu'un enjeu géopolitique, elle remet en question les valeurs mêmes de la nation. Le communiqué de l'Observatoire dénonce la « complicité » du Makhzen, qu'il accuse de fermer les yeux sur une infiltration systématique des institutions marocaines par Israël. L'organisation évoque des « actifs » israéliens dans l'État marocain, insinuant que l'entité sioniste bénéficie désormais de privilèges qui échappent même aux autorités marocaines elles-mêmes. Des investissements israéliens bénéficient de conditions particulièrement favorables, notamment sur le plan fiscal, tandis que les entreprises marocaines, elles, se voient confrontées à un environnement économique de plus en plus concurrentiel et inégal. L'Observatoire s'élève contre cette asymétrie et contre ce qu'il considère comme un double standard qui

privilegie Israël au détriment des intérêts nationaux. Le Makhzen, selon Wehmane et ses partisans, semble fermer les yeux sur les manœuvres sionistes pour pénétrer les structures sociales et politiques du royaume. L'Observatoire met ainsi en garde contre des tentatives d'influencer la société marocaine, en infiltrant les médias, les sphères académiques et les organisations civiles. L'objectif, selon eux, est de semer la division à travers des stratégies de polarisation, parfois subtiles, visant à affaiblir la solidarité nationale. Pour l'Observatoire, la signature des accords de normalisation avec l'entité sioniste n'a pas seulement des conséquences sur la politique étrangère du Maroc, elle est également un facteur de fracture interne. L'organisation souligne que ces accords ont été imposés contre la volonté populaire, comme en témoigne l'intensité des manifestations à travers le pays. Des milliers de Marocains ont exprimé leur rejet de la normalisation, affirmant que le gouvernement assume seul cette « honte » et se trouve à

contre-courant de la volonté du peuple. Les manifestations, qui se poursuivent depuis la signature des accords, sont perçues comme un « référendum populaire », une expression directe de l'opposition à ce rapprochement avec Israël. Le 27 décembre, les étudiants de l'université de Tétouan ont organisé une nouvelle manifestation, réaffirmant leur rejet de toute forme de normalisation. Ils dénoncent particulièrement les tentatives d'« academic cooperation » avec des institutions sionistes, qu'ils considèrent comme une forme subtile d'infiltration du système éducatif marocain. Cette mobilisation étudiante reflète une résistance croissante, notamment parmi les jeunes, face à ce qu'ils perçoivent comme une compromission des principes de solidarité avec la cause palestinienne. Cette mobilisation ne se limite pas à des manifestations ponctuelles. Elle s'inscrit, selon Wehmane, dans une lutte de longue haleine pour éviter la division du Maroc en différentes régions ethniques, raciales et religieuses.

SNTF

## Réhabilitation de 20 locomotives diesel



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a révélé qu'un certain nombre de locomotives entièrement rénovées et modernisées ont été mises en service, dans le cadre d'un programme visant à réhabiliter et moderniser 20

vieilles locomotives diesel. La société a indiqué dans un communiqué que les opérations de rénovation et de réhabilitation ont eu lieu dans les ateliers de Mohammadia dans la région de Mascara, et la base principale de main-

tenance des locomotives à Rouiba (Alger), sous la supervision technique d'ingénieurs algériens spécialisés, et en coopération avec des experts du groupe américain Electro-Motive Diesel (EMD). L'entreprise a confirmé que ce partenariat contribue au transfert de technologie et renforce le contrôle local sur les technologies de modernisation.

Le processus de rénovation comprend l'introduction de systèmes d'exploitation électroniques modernes, notamment le système EM2000 développé par EMD, qui permet un meilleur contrôle du fonctionnement, tout en réduisant la consommation de carburant grâce au système d'injection électronique. Le système permet également de réduire les émissions de gaz nocifs, tout en conservant la puissance d'origine du moteur.

GEELY ALGÉRIE

## Des remises attractives à l'occasion de la fin d'année



La société Geely Algérie a annoncé le lancement de remises attractives pour ses clients à l'occasion de la fin d'année, à travers une réduction allant jusqu'à 10% sur l'entretien périodique.

"Ne manquez pas l'occasion de profiter des réductions de fin d'année

chez Geely Algérie ! 10% de réduction sur votre entretien périodique. Profitez de services de qualité et de pièces détachées d'origine", indique Geely Algérie.

Geely a confirmé que ses ateliers garantissent la fourniture de pièces de rechange d'origine et des

services rapides. L'offre, qui a débuté le 21 décembre, se poursuivra jusqu'au 31 décembre sur l'ensemble du réseau « Geely Algérie ». Les ateliers de l'entreprise sont répartis dans 29 wilayas, offrent un service rapide qui ne dépasse pas 45 minutes. L'entreprise offre également une garantie de 6 ans et les clients peuvent prendre un rendez-vous d'entretien en ligne. Il est à noter que la marque Geely a entamé officiellement en février dernier, la livraison des véhicules à ses premiers clients, qui étaient alors au nombre de 834 inscrits sur les premières listes réparées dans 30 wilayas.

SONATRACH

## Le concours de recrutement prévu du 29 décembre au 4 janvier



المسابقة الوطنية المفتوحة للتوظيف

برمجة الامتحانات

29 ديسمبر 2024 إلى غاية 04 جانفي 2025

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, que le concours national de recrutement se déroule, par vagues, du 29 décembre au 4 janvier 2025.

Les candidats inscrits à ce concours et n'ayant pas encore reçu leurs convocations par e-mail, sont invités à se rapprocher des centres d'examen auxquels ils sont affectés selon la répartition géographique (la wilaya de résidence du candidat), précise le communiqué.

Il s'agit de : l'université Ahmed Draia d'Adrar (ADUA) (pour les habitants des wilayas d'Adrar, d'In Salah, de Béni Abbès, de Timimoune et de Tindouf), l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira (AMOUB) (Bejaïa, Bordj Bou Arridj, Bouira, Msila, Tizi Ouzou), l'université Ammar Telidji de Laghouat (ATUL) (Djelfa, El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat,

Ouled Djellal, Tiaret, Tissemsilt), l'université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO) (Biskra, El Meniaa, El Meghaier, El Oued, Illizi, Ouargla, Touggourt), l'université 20 août 1955 de Skikda (Annaba, El Tarf, Jijel, Skikda, Souk Ahras), l'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) (Ain Defla, Alger, Blida, Boumerdès, Chlef, Médéa, Tipasa). Les candidats sont appelés à se munir de l'attestation d'inscription au concours, d'une carte d'identité valable, du diplôme universitaire final ou de l'attestation provisoire de succès, ainsi que des outils nécessaires tels qu'une calculatrice non programmable, selon le communiqué qui a affirmé la possibilité de consulter le planning des épreuves via le lien publié sur les pages du Groupe sur les réseaux sociaux.

TONIC

## Exportation de 95 000 unités de cartons ondulés vers la Mauritanie

L'entreprise «Tonic Industrie», filiale du groupe public Algeria Chemical Specialties «ACS», a procédé, à l'exportation de plus de 95 000 unités de cartons ondulés vers la Mauritanie. «L'entreprise Tonic Industrie a effectué sa première opération d'exportation vers le marché mauritanien, avec l'expédition de 95 250 unités de cartons ondulés», a précisé un communiqué du groupe public ACS, soulignant que «l'année 2025 verra d'autres opérations d'exportation vers ce pays». Cette opération fait suite à la participation du groupe «ACS» et de ses filiales à la dernière édition de la Foire des pro-

duits algériens, qui s'est tenue du 2 au 7 mai à Nouakchott. A cette occasion, des accords ont été conclus pour la commercialisation des produits du groupe dans ce pays, en sus d'importants échanges avec de nombreux industriels et hommes d'affaires mauritaniens, a ajouté la même source.

Par ailleurs, le groupe «ACS» rappelle que sa filiale l'Entreprise nationale des peintures (ENAP) a également effectué une opération d'exportation vers la Mauritanie en novembre dernier, avec l'expédition de pas moins de 16 tonnes de produits semi-finis et finis.

## Le risque de turbulences augmente avec le réchauffement climatique

Une nouvelle étude réalisée par des chercheurs du CNRS et de l'Institut national de géophysique et de volcanologie montre que le risque de turbulences aériennes a triplé en 44 ans, un phénomène lié au réchauffement climatique.

Publiée dans Geophysical Research Letters et rapportée par Futura-Sciences,

selon Air Journal, l'étude souligne que « les turbulences, en particulier celles d'air clair (CAT), représentent une menace croissante pour la sécurité des vols. L'instabilité des courants-jets, amplifiée par le réchauffement global, élargit les zones touchées par ces phénomènes, augmentant les risques pour les passagers et les équipages ».

Ainsi, 71 % des accidents aériens liés à la météo sont causés par des turbulences. Et malgré les progrès de la météorologie, ces turbulences restent imprévisibles et surprennent toujours. Les résultats montrent que les turbulences en avion sont en nette augmentation, en particulier dans certaines zones. « Les CAT -invisibles et difficiles à pré-

voir- augmentent considérablement, notamment près des courants-jets subtropicaux et subpolaires. Entre 1979 et aujourd'hui, la probabilité de turbulences modérées ou fortes (MOG) dans l'air clair a presque triplé, passant de 1,5 % à 4 % dans certaines régions clés », précise David Faranda, l'un des auteurs de l'étude.

**L'EXPRESS**

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## 5 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer avant le Ramadhan 2025

Des mesures d'urgence prises par les hautes autorités en vue de parer, comme à chaque année, à une éventuelle situation de stress hydrique.

L'Algérie sera dotée, d'ici le printemps prochain, de cinq nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer. C'est là un engagement pris officiellement par le président de la République lors de son discours inaugural, mardi, de la rencontre du Gouvernement avec les walis. En effet, concernant le dossier relatif au dessalement de l'eau de mer, le président Tebboune a indiqué que « l'Algérie mettra en service cinq stations de dessalement avant le mois de Ramadhan ». Les cinq stations concernées sont situées dans les wilayas d'El Tarf, Béjaïa, Boumerdes, Tipaza et Oran, avec une capacité de 300 000 mètres cubes par station, soit l'équivalent 1,5 million de mètres cubes par jour. Des infrastructures qui viendront renforcer les programmes d'alimentation des citoyens en eau potable, en premier lieu dans les régions côtières. Des régions où l'on continue encore à subir les conséquences des plans d'organisation de secours, accordant cette ressource vitale aux ménages, seulement un jour sur deux, voire, sur trois.

Le président a, par ailleurs, appelé les walis à « adhérer au système d'exploitation des eaux usées dans toutes les wilayas » et à « accorder une attention particulière à ce plan ». Cette instruction intervient suite aux notes du rapport de la Cour des comptes ayant affirmé que près de 80% des eaux usées en Algérie ne sont pas récupérées.

Ce sont des mesures d'urgence prises par les hautes autorités en vue de parer, comme à chaque année, à une éventuelle situation de stress hydrique. A ce sujet, les spécialistes soutiennent que « la pluviométrie moyenne est de seulement 68 mm/an et qu'ainsi le potentiel en eau renouvelable est de 14,4 milliards m3. L'Algérie se caractérise de ce fait par un stress hydrique sévère avec moins de 380 m3/hab/an ». Cette situation est, on ne peut mieux, confirmée par les données de l'Agence nationale des barrages et transferts, indiquant que « le taux de remplissage des barrages a atteint 33% au cours de l'année 2024 et les principaux grands barrages se sont remplis à environ 53% à l'est du pays ». Un déficit de deux tiers (2/3) est donc bien établi. Un phénomène, désormais récurrent, dont même le ministère des Affaires religieuses s'y trouve confronté.

Il prend, pour sa part, l'organisation des prières de l'Istiska (invocation en vue d'avoir des pluies) pratiquement durant chaque automne et hiver.

### Un secteur bien doté en moyens financiers

Le secteur de l'hydraulique a bénéficié d'importantes enveloppes financières avec l'allocation, au cours des cinq dernières années, d'environ 906 milliards DA, qui ont permis la mise en œuvre de plusieurs projets.

C'est le chiffre révélé récemment par le ministre des Ressources hydriques qui exposait les réalisations de son secteur en marge de la rencontre gouvernement-walis.

À L'OCCASION DU 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA RÉVOLUTION

# Des talents en herbe récompensés

Les lauréats ont été distingués dans diverses catégories, notamment le court métrage dédié à la mémoire nationale, un slogan et un spot publicitaire dédiés au 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.



Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, vendredi soir à Alger, la cérémonie de distinction des jeunes lauréats des concours nationaux organisés à l'occasion de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, du Com-

mandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui, ainsi que de représentants des ministères de la Communication et des Moudjahidine et des Ayants-droit.

A cette occasion, M. Hidaoui a salué le patriotisme des jeunes Algériens qui demeurent fidèles au message des chouhada et des moudjahidine. Le ministre a indiqué que, dans le cadre de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse Révolution de libération, son département avait tracé "un programme visant à promouvoir les

valeurs nationales et l'attachement à notre Histoire et à notre Mémoire", et ce, à travers "l'organisation de concours et d'événements mettant en avant les jeunes talents".

Mme Meddahi a, de son côté, souligné "l'attachement de son secteur, en tant que levier économique, à contribuer activement aux efforts de développement national et à soutenir les jeunes talents en mettant à leur disposition des espaces permettant la valorisation de leurs créations".

"Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat "s'attelle à la

promotion, au développement et à la modernisation du tourisme des jeunes", en associant cette catégorie à l'organisation d'activités touristiques adaptées à leurs centres d'intérêt, tout en œuvrant à "la promotion des services touristiques par la formation de jeunes qualifiés", a-t-elle ajouté.

Les lauréats ont été distingués dans diverses catégories, notamment le court métrage dédié à la mémoire nationale, un slogan et un spot publicitaire dédiés au 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution.

## SANTÉ

### Le ministre inspecte un pôle spécialisé dans les maladies cardiovasculaires

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a inspecté, hier, plusieurs centres de santé, dans la wilaya de Tipaza, pour évaluer la qualité des prestations fournies aux patients. Le ministre a visité les différents services de l'établissement public hospitalier (EPH) « Chahid Tegzaït Abdelkader ». Il s'est particulièrement attardé au service des maladies cardiaques et vasculaires, équipé de technologies médicales de pointe. Une opport-

unité, pour le transformer, a requis le ministre de tutelle, en un pôle de santé spécialisé dans les maladies cardiovasculaires.

Abdelhak Saihi a visité, ensuite, l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tipaza « Bourich Marouane », où il a pris connaissance de ses conditions de fonctionnement. Il a indiqué qu'un budget a été débloqué pour réhabiliter la structure. Il a insisté, en outre, sur

la nécessité d'utiliser les outils digitaux dans tous les services. Le ministre de la Santé a déclaré, aux représentants de la presse nationale en marge de sa visite, que le président de la République confère à l'amélioration des services de santé une priorité absolue.

Il a dit que tous les moyens seront déployés pour atteindre les objectifs assignés au secteur à court et moyen termes.

### Sept blessés dans un incendie à M'sila

La protection civile a indiqué ce samedi que leurs unités sont intervenues à 09 h 04 pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans un appartement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble résidentiel. L'immeuble est composé d'un étage

A + 4 au centre-ville, dans la commune et daïra de Chellal, wilaya de Msila. Les premiers résultats de l'accident ont relevé que 7 personnes ont été blessées, et d'autres avaient des difficultés à respirer en raison de l'inhalation de la fumée.

Elles ont reçu les premiers soins de secours avant d'être évacuées à l'hôpital. Les services de la Protection civile ont indiqué que l'opération d'extinction est toujours en cours. Approvisionnement de la population en eau potable

## APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS

# Elaboration d'une plateforme nationale de vigilance et d'alerte

La « Plateforme Nationale du Système de Vigilance et d'Alerte pour l'Approvisionnement en Produits Pharmaceutiques » a été présentée, jeudi, lors d'une réunion tenue entre le Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique et du Haut Commissariat à la numérisation.

**Inès B.**

Selon un communiqué conjoint, rendu public vendredi par le ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique, cette plateforme permet la numérisation et l'analyse simultanée des plannings de livraisons afférents aux programmes d'importation et des programmes de production. Permettant d'assurer une meilleure visibilité des états des stocks des produits pharmaceutiques et anticiper les éventuelles ruptures d'approvisionnement.

"Cette plateforme numérique, conçue par le Haut Commissariat à la Numérisation et le Ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, en collaboration avec le Ministère du Commerce Intérieur et du Contrôle du Marché National, le Ministère de la Santé, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et la Direction générale des douanes, vise à « fournir une vision com-

plète et claire du marché des médicaments pour assurer sa disponibilité » et « contrôler le marché », explique le communiqué conjoint.

Lors de cette réunion, a ajouté la même source, divers aspects de cette plateforme, qui a été mise à l'épreuve pendant 10 jours avant sa mise en service, ont été abordés et enrichis.

Les deux parties ont également discuté de la nécessité « d'élargir cette expérience pour inclure les industries alimentaires stratégiques de large consommation.

La réunion a également permis de discuter des « voies de coopération pour accélérer la numérisation de l'industrie pharmaceutique en exploitant de manière optimale les compétences humaines et matérielles des deux secteurs ».

Enfin, un groupe de travail composé de cadres des deux secteurs a été mis en place, « chargé de mettre en œuvre une feuille de route pour le secteur industriel, comme convenu lors



des ateliers sur la stratégie nationale de transformation numérique à court terme 2025-2026", selon la même source. Pour rappel, et dans le cadre d'une stratégie nationale visant à améliorer la gouvernance de la pharmacie centrale des hôpi-

taux (PCH) en Algérie et à assurer un approvisionnement stable en médicaments, la direction a mis en place un nouveau système numérique pour surveiller en temps réel le stock de médicaments dans les hôpitaux. Pour répondre aux besoins des

établissements hospitaliers en médicaments, la pharmacie centrale a conçu un plan stratégique d'approvisionnement basé sur l'analyse numérique. Il y a actuellement près de 30 applications, développées par des experts algériens, utilisées pour contrôler et réguler le marché pharmaceutique du pays.

Ces applications servent à divers niveaux de gestion : des opérations administratives de la pharmacie centrale aux procédures de logistique, en passant par la gestion des stocks et la distribution des médicaments. Cette digitalisation permet non seulement une plus grande transparence dans la chaîne d'approvisionnement, mais elle assure aussi une réactivité en cas de risques de pénuries. Selon la PCH, cette plateforme fournit un aperçu détaillé de la chaîne de distribution, et grâce à un système d'alerte précoce, elle informe immédiatement des baisses de stock pour permettre des ajustements rapides.

## Sonatrach: adoption du plan de développement 2025-2029

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du groupe Sonatrach a adopté, lors de sa réunion jeudi à Alger, le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures, indique un communiqué du Groupe.

Lors de cette AGO, tenue conformément aux statuts du Groupe, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Moha-

med Arkab, il a été procédé à l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines", note le communiqué.

Le plan comprend également "des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la

pétrochimie, en vue de répondre aux besoins du marché national, en sus d'augmenter les capacités d'exportation de la société, des hydrocarbures et produits dérivés".

Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb et du représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en leur qualité de membres de l'AG, ainsi que des membres du Conseil d'administration.

Par ailleurs, ce plan inclut les

projets de développement relatifs à la numérisation et à la transition énergétique, d'autant plus que Sonatrach a réaffirmé son engagement à la durabilité à travers le lancement de projets visant à réduire l'empreinte carbone, tout en se focalisant sur le développement de projets d'énergies renouvelables (ENR) et le respect des normes environnementales internationales, consacrant ainsi sa position de société leader en matière de transition énergétique aux niveaux local et international, conclut le communiqué.

## Centrales solaires 3 200 MW: Le projet entre bientôt dans sa phase d'équipement

Le projet de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 3.200 mégawatts (MW), lancé cette année, entrera bientôt dans sa phase d'équipement, suite à l'achèvement des travaux de génie civil, a indiqué, Boukhalfa Yaïci, directeur général de Green Energy Cluster Algeria (GEC'A).

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du plan global visant à installer une capacité totale de 15 000 MW d'ici 2035, «affiche un taux d'avancement de 15 %, les travaux de génie civil étant désormais terminés», a précisé M. Yaïci à l'APS, en marge du deuxième atelier international sur les énergies renouvelables, organisé sous le thème «La transition énergétique : perspectives et défis» par le Club algérien de l'excellence et des hautes compétences (ACEHC). «Les travaux de terrassement, les clôtures et la préparation des sites ont été finalisés par la majorité des entreprises,

qui vont désormais passer à la phase de fabrication, d'équipement et d'installation», a expliqué le directeur général de GEC'A, dont plusieurs entreprises membres sont impliquées dans ce projet pour lequel près de 3 milliards de dollars ont été mobilisés.

Cette capacité de 3.200 MW est répartie en trois tranches : 2.000 MW répartis sur 20 centrales connectées au réseau, 1.000 MW sur cinq autres centrales également connectées au réseau, et 200 MW pour une centrale isolée avec stockage à base de batteries pour le projet minier de Gara Djebilet (Tindouf).

Selon M. Yaïci, les premières centrales, dont les contrats de réalisation ont été signés en mars dernier, devraient être livrées «vers la fin de l'année prochaine», et «le gros du projet sera achevé d'ici 2026». Le directeur général de GEC'A a également souligné l'importance de «préparer dès aujourd'hui l'après-projet

3.200 MW», en s'attachant notamment aux questions de financement, de fabrication locale et d'intégration des entreprises algériennes, insistant sur l'appel continu de GEC'A aux industriels et investisseurs nationaux et internationaux pour qu'ils participent au programme des 15.000 MW, ainsi qu'à la mise en œuvre de la feuille de route nationale pour l'hydrogène vert. Concernant les propositions du cluster pour promouvoir davantage les énergies renouvelables et réussir la transition énergétique en Algérie, M. Yaïci a souligné la nécessité «d'adapter la production au contexte algérien, en maximisant l'exploitation du solaire et en promouvant des installations d'hydrogène vert à petite et moyenne échelle». GEC'A plaide également pour «une approche collective, connectée avec les réseaux internationaux», en insistant sur le développement des «capacités nationales à travers

des partenariats avec des acteurs étrangers favorisant le transfert de savoir-faire et renforçant ainsi l'écosystème local». Pour M. Yaïci, le programme national d'énergies renouvelables ouvre la voie à une activité d'exportation, en particulier vers les pays limitrophes et ceux du bassin méditerranéen, en exploitant les compétences nationales pour conquérir des parts de marché à l'international, notamment en Afrique. Enfin, le directeur général a souligné l'importance capitale de l'implication de la diaspora algérienne dans la transition énergétique. Selon lui, les compétences nationales, composées d'experts, chercheurs et inventeurs de renom, doivent servir de passerelle entre les entreprises locales et internationales, en attirant des investissements, notamment dans les domaines des panneaux solaires, des onduleurs, des structures et des équipements liés à l'énergie éolienne.

TIMIMOUN

# Intenses efforts pour assurer la réussite de la saison du tourisme saharien

Plus de 30.000 touristes, dont près de 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, devront rallier l'Oasis-rouge (Timimoun) lors de la saison touristique (2024-2025), selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat.

D'intenses efforts sont déployés pour assurer la réussite de la nouvelle saison du tourisme saharien dans la wilaya de Timimoun qui sera au rendez-vous d'une série de manifestations nationales et internationales rehaussées par la célébration du Nouvel An Amazigh 2975, prévu entre les 10 et 12 janvier prochain, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Les services de la wilaya entreprennent, en coordination avec les opérateurs touristiques, agences de tourisme et de voyages, d'autres acteurs concernés par les activités touristiques, d'intenses préparatifs pour réunir les conditions idoines permettant d'accueillir les flux de touristes nationaux et étrangers et offrir des prestations de qualité à la hauteur des invités de la région de Gourara. Plus de 30.000 touristes, dont près de 2.000 touristes de différentes nationalités étrangères, devront rallier l'Oasis-rouge (Timimoun) lors de l'actuelle saison touristique (2024-2025), selon les prévisions de la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) qui estiment que cette affluence est un indicateur positif à relancer la dynamique touristique, un des facteurs de développement socioéconomique dans la région. Plus de 25.000 touristes, dont 1.200 étrangers, ont convergé, depuis l'ouverture de la nouvelle saison du tourisme saharien, dans la région de Timimoun pour profiter d'un agréable séjour et apprécier le paysage naturel féérique de la région, dont les sites et vestiges disséminés à travers le territoire de l'Oasis-Rouge. Par souci de conférer à



Timimoun la belle image touristique qui lui doit, le wali, Benamar Souana, a, lors de maintes sorties de terrain, mis l'accent sur la nécessité d'hâter la cadence de réalisation des projets d'aménagement urbain de la commune du chef lieu de la wilaya, le respect des normes de réalisation, en sus du lancement des campagnes de nettoyage avec la participation des différents secteurs en vue de redorer le blason de la ville à la satisfaction des visiteurs de la région. La wilaya de Timimoun s'apprête à abriter de multiples manifestations à leur tête la célébration du Nouvel An Amazigh, Yennayer 2975, les festivals culturels nationaux d'Ahellil et des cerfs-volants, a relevé le wali mettant, à l'occasion, en valeur ces activités dans la propulsion du tourisme saharien. Le président de l'association du tourisme durable de la wilaya, Tewfik Boudraâ, a indiqué que ces activités multidisciplinaires devraient contribuer, concomitamment avec le lancement de la saison de tourisme saharien, d'octobre à fin avril prochain,

à impulser le mouvement touristique dans la région. Les programmes des manifestations prévues à travers l'Oasis-rouge prévoient, entre-autres, des randonnées aux sites archéologiques et touristiques, des galas artistiques animées par des troupes folkloriques locales, en sus de la mise sur pied des expositions mettant à la disposition des touristes et visiteurs de la région une panoplie de chefs-d'œuvre et d'objets de souvenirs témoignant leur passage dans la région. Les opérateurs touristiques de la région entendent, au travers l'organisation des manifestations et festivals, drainer le plus grand nombre de touristes, en appui à l'inauguration de nouvelles dessertes aériennes internationales directes vers la destination de Timimoun. Ces démarches permettront, selon le vice-président de l'antenne régionale "Saoura" du syndicat national des agences de tourisme (SNAT), Mustapha Djebaïli, d'appuyer aussi bien le mouvement touristique que l'économie locale au travers la création des

emplois permanents et saisonniers. A ces facteurs contribuant au développement du secteur du tourisme dans la région, vient s'ajouter les structures d'accueil touristiques à l'instar de l'hôtel "Gourara", relevant de la chaîne hôtelière d'Alger. "Gourara", une structure hôtelière modèle de haut-standing Le directeur de l'hôtel "Gourara", Mohamed Belouandja, a affirmé que cet élan de flux touristique est le fruit des programmes concoctés par les agences de tourisme, en coordination avec les différents intervenants et partenaires du secteur, à la faveur de la projection de randonnées pédestres et mobiles, véhicules, quads et à montures, dromadaires notamment, pour rallier, au travers divers circuits déterminés, les sites archéologiques dont regorgent la région, dont les grottes d'Ighzer, Aghlad et Ksar Drâa. L'établissement hôtelier "Gourara" n'a ménagé aucun effort pour offrir les meilleures prestations à la satisfaction des clients, dont des soirées artistiques en plein air, à la faveur de l'ambiance paisible. Dans l'optique de préserver ces services de qualités, cette structure hôtelière contribue également à la formation, en vertu de conventions avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels, de la main-d'œuvre touristique qualifiée en réception, restauration et d'autres commodités nécessaires. De nombreux touristes se sont dits envoutés par la splendeur des sites naturels, touristiques et des installations touristiques que recèle l'Oasis-rouge lui conférant le label de destination touristique par excellence. Timimoun dispose, en matière d'installations touristiques, d'une quinzaine de structures, dont quatre hôtels, 11 camps, 11 agences de tourisme et de voyages, contribuant d'embée, à la faveur des prestations offertes, à la promotion du produit touristique de la région.

OUARGLA

## PLUSIEURS PROGRAMMES D'HABITAT SERONT RÉCEPTIONNÉS L'ANNÉE PROCHAINE

Le secteur de l'Habitat réceptionnera l'année prochaine plusieurs programmes de différentes formules de logement, susceptibles de répondre aux attentes des citoyens. Retenus dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à prendre en charge la demande de la population, parmi ces projets, en cours de concrétisation et actuellement à divers taux d'avancement de leurs chantiers, figure un programme de 2.400 logements de type public locatif (LPL), selon le directeur de l'Habitat de la wilaya, Fodil Benyounes. Ces efforts visant l'amélioration des conditions du citoyen ont donné lieu à la notification, via l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), de 300 autres unités LPL pour la wilaya, en cours de réalisation dans la commune de Rouissat, ainsi qu'un projet de 50 unités du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) et 660 logements promotionnels aidés (LPA) à la cité En-Nasr (périphérie d'Ouargla) et dans les communes de Sidi-Khouiled et Hassi-Benabdallah, actuellement à des taux d'avancement appréciables. Une tranche de 887 logements de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL-2) dans la commune de Sidi-Khouiled, a été relancée durant

le 3ème trimestre de l'année courant, et a été finalisée et raccordée aux réseaux divers. Dans l'optique d'achever et de réceptionner les projets retenus pour la wilaya d'Ouargla, dont certains remontent à 2013, les responsables locaux s'emploient au suivi périodique des chantiers, incitant les entreprises réalisatrices à accélérer les travaux et renforcer les chantiers en main-d'œuvre et en moyens matériels, en plus de respecter les normes de réalisation, en vue de livrer les projets dans des délais ne dépassant pas les 12 mois. De nouveaux pôles urbains ont été délimités ces dernières années dans la wilaya d'Ouargla, dans le but de remédier au manque de logements et désengorger les grands centres urbains, en optant pour l'aménagement de nouvelles assiettes de terrains devant accueillir les différents programmes d'habitat. Le secteur de l'Habitat a bénéficié, par ailleurs, d'un ambitieux programmes de 2.000 LPL, localisés à la cité El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, et d'un autre de 1.055 LPL, dans sa nouvelle formule, répartis entre la cité En-Nasr (Ouargla) et la commune de Sidi-Khouiled. Entre autres pôles urbains, le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (80

km d'Ouargla) où des programmes de 1.600 logements promotionnels aidés (LPA) et de 2.000 LPL sont actuellement à des taux de réalisation avancés, a indiqué le directeur de l'Habitat.

### CRÉATION DE NOUVEAUX PÔLES URBAINS

Le projet de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud est composé de quatre grandes zones d'habitation totalisant 20.500 logements, dont 10.299 logements collectifs, 3.658 logements semi-collectifs, 3.854 unités individuelles et 2.773 logements mixtes, devant accueillir une population de 90.000 âmes, sachant que la nouvelle ville compte 46 projets (32 sectoriels et 14 communaux), selon la fiche technique du projet. Les nouveaux pôles urbains sont dotés d'équipements et édifices publics, dont des établissements scolaires (des trois paliers), des sièges de sûreté urbaine et de protection civile, des structures de santé, des lieux de culte, des locaux commerciaux, des aires de jeux, des espaces verts et des marchés de proximité, est-il précisé. Plusieurs tranches de logements, de diverses formules de construction, seront attribuées à leurs bénéficiaires, durant le premier trimestre de 2025. Il

s'agit de la distribution, après achèvement des opérations d'aménagement et de réalisation des voies et réseaux divers, d'une tranche de 2.000 logements à la cité En-Nasr et une tranche similaire au pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida, en plus d'un premier quota de 887 logements du programme AADL-2 dans la commune de Sidi-Khouiled. S'agissant de l'habitat rural, il est fait état de la remise de plus de mille titres d'attribution aux bénéficiaires, dont une première tranche d'aide octroyée à 553 bénéficiaires et la deuxième tranche à 558 autres, qui seront suivies prochainement de la remise des tranches restantes. La direction de l'Habitat a fait part de la distribution des premières tranches d'aides financières au profit de 1.869 postulants, qui seront suivies par la remise, progressivement, des aides restantes. La wilaya s'est vue accorder entre 2020 et 2024 des programmes d'habitat totalisant 28.130 logements, de différentes formules de construction, en plus de projets de 17 édifices publics, d'aménagement de nouveaux pôles urbains et de raccordement aux réseaux divers (eau, assainissement, électricité et gaz), selon les données fournies par la direction de l'habitat de la wilaya.



SAISON HIVERNALE

# Les bienfaits de l'exercice physique en plein air

**Si ses bienfaits pour le corps ne font aucun doute, les bénéfiques de l'activité physique pour la santé mentale sont multiples. Le sport en plein air permet d'améliorer la concentration, la créativité, la productivité et les habitudes de sommeil tout en luttant contre le stress.**

Lorsqu'il fait froid rien de tel qu'une activité sportive à pratiquer en plein air. Malgré la fraîcheur et le froid de l'hiver, le sport en plein air revêt de nombreux bienfaits. Il permet notamment de faire le plein d'énergie, de s'oxygéner le corps et l'esprit, à condition toutefois d'être en bonne santé et de respecter certaines règles de sécurité, recommandent les experts. C'est prouvé scientifiquement, l'activité physique regorge de bénéfices pour le corps et l'esprit, et c'est d'autant plus le cas pour le sport en plein air. Qu'il fasse chaud ou froid, il s'agit du remède idéal pour lutter contre les effets du stress et pour limiter le risque de dépression (libération d'endorphines). En plus d'offrir une rupture avec les contraintes de la vie quotidienne, permettant de se revitaliser et de s'oxygéner, le sport en plein air en hiver contribue à la perte de poids et à la prévention de l'obésité, tout en améliorant la santé cardiovasculaire, la concentration, la créativité, la productivité et les habitudes de sommeil. De plus, le sport renforce les muscles et les os, le systè-

me immunitaire, aide à augmenter la production de vitamine D dans le corps, permet d'acquérir une plus grande confiance en ses capacités et une meilleure image de soi. Des pratiques simples comme la marche, la randonnée ou le jogging, permettent de lutter contre l'état dépressif et le stress, car il y a plus de dopamine et une stimulation de sérotonine (les neurotransmetteurs de la récompense et du bonheur). La course à pied est également recommandée. Inutile de courir à toute allure : courez de façon souple, sans crisper vos bras ou vos épaules. Commencez par deux séances hebdomadaires de 30 minutes. En cas d'essoufflement, marchez rapidement pendant une ou deux minutes en respirant profondément, puis remettez-vous à trotter. Sur le long terme, la course à pied réduit les risques de maladies cardiovasculaires. Ce sport améliore la fonction cardiaque et les capacités respiratoires, augmente la masse musculaire et diminue la masse grasse. L'organisme utilise ses réserves énergétiques (sucres et graisses) de façon optimale, et le "mauvais" chole-



térol régresse au profit du "bon". Si la pratique d'un sport en plein air en hiver revêt de multiples bienfaits pour le corps et le moral, il convient tout de même de respecter certaines précautions. Il faut tout d'abord s'habiller chaudement. En hiver, les extrémités aussi doivent être couvertes lors d'une session d'exercice physique en plein air. Protégez au maximum votre tête, vos mains, vos oreilles et vos pieds car la circulation sanguine

peut y être moins importante et le risque de gelures y est accentué. L'échauffement est également très important en hiver car par temps froid, les muscles prennent davantage de temps à se chauffer. En cas de négligence, vous risquez des complications comme des problèmes d'élongations ou des déchirures musculaires. Après l'effort, n'oubliez pas non plus les étirements afin d'éviter tout risque de blessures et de courbatures. Il est égale-

ment impératif de bien s'hydrater et s'alimenter. Les experts recommandent de manger léger avant l'effort en privilégiant surtout les sucres lents tels que les pâtes, le riz ou les légumineuses, et s'hydrater très régulièrement. L'eau reste une alliée de taille car l'air froid stimule la perte d'eau au niveau des voies respiratoires, d'où l'intérêt de boire très souvent, même sans sensation de soif.

A.B

## FEMMES AU FOYER

### Signature d'une convention pour accompagner leurs projets

Une convention a été signée, jeudi à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA), "Al Salam Bank Algeria", l'établissement "Iamal" et la compagnie "Salama Assurances" pour accompagner les projets de femmes au foyer. Cette convention vise à "renforcer l'effort social commun à travers le lancement de projets de développement au profit des catégories défavorisées de la société", précise un communiqué du CRA.

La convention porte sur "le financement de projets destinés aux femmes veuves pour assurer leur autonomisation socioéconomique et les encourager à contribuer active-

ment à améliorer leurs conditions de vie", ainsi que sur "le soutien aux projets durables favorisant le développement local et renforçant le tissu social", selon la même source.

Le CRA assure "l'accompagnement post-projet à travers l'acquisition de produits des projets d'une soixantaine de femmes issues de six (6) wilayas", note le communiqué.

La signature de cette convention représente une étape importante vers la réalisation des objectifs du CRA en matière de soutien pratique aux différentes catégories défavorisées, en coordination avec ses partenaires des institutions nationales.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 54 morts et 245 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 54 morts et 245 blessés dans 156 accidents corporels de la route survenus cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route. Quant au nombre d'accidents,

la wilaya de Bouira vient en tête avec 11 accidents, suivie des wilayas de Constantine (8 accidents) et de Boumerdes et Batna (7 accidents chacune), a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents (+23) et de blessés (+22) et de morts (+31) par rapport à la semaine précédente.

Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route, de la distance de sécurité, de la priorité et des panneaux de signalisation.

## SELON UNE ÉTUDE

### Consommer ce fromage améliorerait la mémoire et l'apprentissage

Une nouvelle étude dévoile les bienfaits du camembert dans le domaine de l'apprentissage et de la mémoire. Riche en calcium, il renforcerait les os, réduirait les risques d'apnée du sommeil ou encore de maladies cardiovasculaires. Une étude parue dans la revue *Neuroscience Research* dévoile les bienfaits du camembert dans le domaine de l'apprentissage et de la mémoire, grâce aux composés générés dans le processus de fermentation du fromage.

Le Camembert se distingue des autres fromages de par sa fermentation avec de la moisissure blanche du nom de « *Penicillium camemberti* », une espèce de champignons. Ce processus crée des amides d'acides gras comme le myristamide, que l'on trouve peu dans les autres fromages. Les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux effets potentiels de ces composés sur la santé du cerveau. Les chercheurs ont décidé d'évaluer les bienfaits cognitifs du Camembert et de ses amides d'acides gras. Pour leur

étude, ils ont travaillé avec des souris, divisées en différents en groupe et nourries tous les jours pendant une semaine avec du Camembert, du myristamide ou d'autres composés semblables. Ils les ont ensuite soumises à des tests comportementaux. Parmi eux, le test de reconnaissance d'objets (ORT) et le test de localisation d'objets (OLT), des examens souvent pratiqués pour évaluer la mémoire et l'apprentissage chez les animaux. Pendant le test de reconnaissance d'objets, un objet familier pour la souris a été remplacé par un objet inconnu. Les chercheurs ont alors évalué le temps passé par les souris à découvrir le nouvel objet. Une exploration plus longue était signe d'une meilleure mémoire de reconnaissance. Au cours du test de localisation, l'emplacement d'un objet a également été modifié et le temps passé à le rechercher a été examiné pour évaluer la mémoire spatiale. Résultats : les souris nourries au Camembert et à la myristamide ont obtenu

de meilleurs résultats aux deux tests. Le camembert est un fromage très intéressant car il contient des probiotiques. Il s'agit de micro-organismes vivants, notamment des bactéries et des levures, réputés pour aider à rétablir l'équilibre naturel des bactéries dans le système digestif, y compris l'estomac et les intestins, surtout après que ces derniers ont été perturbés par une maladie ou un traitement médical. Les probiotiques peuvent en outre aider à soulager des symptômes douloureux chez personnes souffrant du syndrome du côlon irritable. Au niveau cérébral, ils peuvent influencer sur la production et le fonctionnement des neurotransmetteurs. Dans le détail, des souches comme les lactobacilles et les bifidobactéries créent de l'acide gamma-aminobutyrique (GABA), un neurotransmetteur apaisant connu pour réduire l'anxiété. Les probiotiques stimulent également la production de sérotonine, dont dépend la régulation de l'humeur, du sommeil et de l'appétit.

CORÉE DU SUD

# Les parlementaires sud-coréens destituent le président par intérim

**Désormais, le vice-premier ministre et ministre de la Stratégie et des Finances, Choi Sang-mok, assurera les fonctions de président par intérim et de Premier ministre. Les législateurs sud-coréens ont adopté, vendredi, une motion de destitution contre le président par intérim Han Duck-soo. Le vote a eu lieu après que le président de l'Assemblée, Woo Won-shik, a précisé qu'une simple majorité de 151 voix était nécessaire pour destituer Han, qui occupe également le poste de Premier ministre.**

**P**resque tous les 192 membres du bloc d'opposition, dirigé par le Parti démocratique, ont voté en faveur de la motion de destitution, rapporte l'agence de presse Yonhap basée à Séoul. C'est la première fois dans l'histoire de la Corée du Sud qu'un président par intérim est destitué.

Han assurait la fonction de président par intérim depuis la destitution du président Yoon Suk Yeol, le 14 décembre, suite à son échec à imposer la loi martiale.

Le Parti du Pouvoir Populaire de Yoon avait exigé que le président de l'Assemblée prenne en compte un quorum de 200 voix, sur un total de 300 législateurs, pour destituer Han, étant donné qu'il occupait la fonction de "président par intérim". Cette demande a été rejetée par le président de l'Assemblée.

La motion de destitution contre Han a été déposée après qu'il a refusé de nommer trois juges à la Cour constitutionnelle.

Depuis la destitution de Han, Choi Sang-Mok, actuellement vice-premier ministre et ministre de la Stratégie et des Finances, prendra ses fonctions de Premier ministre et de président par intérim.

Par ailleurs, l'ex-ministre de la Défense Kim Yong-Hyun, actuellement en détention pour des accusations de sédition et pour son rôle dans l'échec de la tentative de loi martiale, a été formellement inculpé par les procureurs vendredi.

Il est le premier responsable de l'administration Yoon à être inculpé pour abus de pouvoir et pour son rôle "intégral" dans la préparation du 3 décembre, lorsque Yoon avait annoncé la loi martiale. Le vote pour destituer Han a eu lieu après que la Cour constitutionnelle sud-coréenne a tenu vendredi matin la première audience préparatoire sur la validité de la des-



titution de Yoon par le Parlement, concernant sa tentative de loi martiale de courte durée. Les avocats de Yoon, Bae Bo-yoon, Yun Gap-geun et Bae Jin-han, se sont présentés devant la plus haute juridiction du pays. La cour entendra à nouveau les deux parties le 3 janvier.

Pour rappel, les législateurs ont voté pour destituer Yoon, 63 ans, le 14 décembre, en raison de son échec à imposer la loi martiale dans le pays. Il fait face à des accusations de trahison et de sédition, entre autres. Des représentants du Parlement se sont également présentés devant la Cour et ont demandé la comparution de 15 témoins dans cette affaire. Les députés sont représentés par l'ex-juge de la Cour constitutionnelle Kim Yi-su et l'ex-président de la Commission nationale des droits de l'homme Song Doo-hwan. Les juges Lee Mi-son et Cheong Hyung-sik ont présidé l'audience.

Après avoir choqué le pays en annonçant la loi martiale le 3 décembre, Yoon a été contraint d'annuler l'ordre dans les heures qui ont suivi, lorsque le Parlement a adopté une motion contre cette décision.

La Cour constitutionnelle dispose de six mois, à compter du 14 décembre, pour déci-

der si elle confirme ou rejette la destitution. Avant la première audience devant la Cour constitutionnelle, Yoon avait refusé de répondre aux notifications de la Cour, mais celle-ci a annoncé qu'elle poursuivrait le procès à partir de vendredi.

Pour rappel, le 14 décembre courant, le président Yoon a été destitué à l'issue d'un second vote parlementaire, au cours duquel au moins 12 députés de son Parti du pou-

voir populaire se sont joints au bloc d'opposition composé de 192 parlementaires, dirigé par le Parti démocratique, pour suspendre le président. Dans une assemblée de 300 sièges, au moins 200 députés sont nécessaires pour voter la suspension d'un président sud-coréen en fonction.

Si la Cour constitutionnelle valide la motion de destitution, Yoon sera écarté de ses fonctions et une nouvelle élection présidentielle devra être organisée dans les deux mois suivant cette décision.

GÉORGIE

## Investiture du président contesté ce dimanche

La Géorgie se prépare à l'investiture, dimanche, d'un fidèle du parti au pouvoir en tant que président, mais dont la nomination est contestée par la dirigeante sortante et l'opposition pro-occidentale, dans un pays en crise politique depuis les législatives d'octobre.

Bien que les prérogatives du président soient limitées dans ce pays du Caucase, l'arrivée à ce poste de Mikheil Kavelachvili, connu pour ses prises de position ultraconservatrices et anti-occidentales, devrait susciter une nouvelle mobilisation des partisans d'une adhésion à l'UE. La Géorgie est secouée depuis des semaines par des manifestations pro-européennes d'ampleur après la décision du pouvoir de repousser à 2028 les ambitions d'entrer dans l'UE. Les détracteurs du parti gouvernemental, le Rêve géorgien, l'accusent aussi d'avoir truqué les législatives du 26 octobre, qu'il a remportées.

M. Kavelachvili a été désigné président le 14 décembre par un collège électoral contrôlé par le Rêve géorgien, alors même que l'occupante actuelle du poste, Salomé Zourabichvili, une ex-diplomate française en rupture avec le gouvernement et qui soutient les manifestants, a annoncé qu'elle refuserait de rendre son mandat.

M. Kavelachvili a été désigné président le 14 décembre par un collège électoral contrôlé par le Rêve géorgien, alors même que l'occupante actuelle du poste, Salomé Zourabichvili, une ex-diplomate française en rupture avec le gouvernement et qui soutient les manifestants, a annoncé qu'elle refuserait de rendre son mandat.

EN ALLEMAGNE

## Le président dissout le Parlement et fixe les élections législatives anticipées au 23 février

Le président allemand, Frank-Walter Steinmeier, a annoncé vendredi 27 décembre la dissolution du Parlement et a officiellement fixé les élections législatives anticipées au 23 février 2025, une décision attendue après l'implosion de la coalition gouvernementale du chancelier Olaf Scholz et le vote de confiance perdu par ce dernier le 16 décembre. « La stabilité politique en Allemagne est à juste titre un grand atout », a déclaré le chef de l'Etat lors d'une allocution. Selon les sondages, l'opposition conservatrice est la grande favo-

rite de ce scrutin, devant le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) et le Parti social-démocrate (SPD), d'Olaf Scholz. « En particulier dans les moments difficiles, comme maintenant, la stabilité nécessite un gouvernement efficace et des majorités fiables au Parlement », a déclaré M. Steinmeier, dont la charge est essentiellement honorifique mais qui reste garant des institutions du pays.

Il a émis le souhait que la campagne qui s'ouvre permette de parvenir aux « meilleures solutions aux défis de notre temps »,

en tête desquels « la situation économique incertaine, dans laquelle des entreprises se retrouvent en difficulté et des emplois sont en danger ».

Les désaccords sur la politique économique et le niveau de dépenses publiques avaient été à l'origine de la chute de la coalition gouvernementale tripartite. Depuis le limogeage de son ministre des finances libéral en novembre, Olaf Scholz dirigeait un gouvernement minoritaire, soutenu par le SPD et les Verts, dont l'action législative est paralysée.

DEMANDANT À LA COUR SUPRÊME DE SUSPENDRE LA LOI MENAÇANT D'INTERDIRE L'APPLICATION

## Donald Trump vient au secours de TikTok

Avant même sa prise de fonctions à la Maison Blanche, Donald Trump tient à prendre la main sur le brûlant dossier TikTok aux Etats-Unis. Le président élu a demandé, vendredi 27 décembre, à la Cour suprême américaine de suspendre la loi qui menace d'interdiction de la populaire réseau social si sa maison mère chinoise ne le vend pas.

Dans une lettre écrite par les avocats de Donald Trump et adressée à la plus haute juridiction américaine, le futur prési-

dent américain dit s'opposer à cette mesure « à ce stade » et vouloir résoudre la situation « par des moyens politiques » une fois de retour à la Maison Blanche, le 20 janvier 2025, soit au lendemain de la potentielle entrée en vigueur de cette interdiction.

« Le président Trump ne prend pas position sur le fond du litige », arguent-ils. « A la place, il exhorte la Cour à suspendre la date effective d'entrée en vigueur de la mesure, afin de permettre à l'administration

qui arrive de chercher une issue négociée qui éviterait une fermeture à l'échelle nationale de TikTok », ajoute la lettre. L'affaire a pris sa source en avril quand le Congrès des Etats-Unis a très largement voté en faveur d'une loi imposant à la maison mère de TikTok, ByteDance, de vendre ses activités américaines avant le 19 janvier 2025, faute de quoi l'application serait interdite.

Elle vise à prévenir les risques d'espionnage et de manipulation par les autorités chinoises

des utilisateurs de TikTok, qui en revendique 170 millions aux Etats-Unis.

TikTok a contesté à plusieurs reprises avoir transmis des informations au gouvernement chinois et a assuré qu'il refuserait toute requête éventuelle de Pékin en ce sens.

Le réseau social a été débouté, le 6 décembre, de son recours contre cette législation par la cour fédérale d'appel de Washington, qui a également rejeté, le 13 décembre, une demande de suspension de la

loi. TikTok s'est alors tourné vers la Cour suprême américaine - où siège une majorité de juges conservateurs - qui a accepté de se pencher sur le dossier.

Cette dernière n'a pas suspendu l'entrée en vigueur de la législation, comme le lui ont demandé TikTok et ByteDance, mais elle a fixé ses débats au 10 janvier. Ils porteront sur la question de savoir si cette loi viole le premier amendement de la Constitution américaine garantissant la liberté d'expression.

## CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS ARABES 2024

### Grave et scandaleux

Ce qui s'est passé au stade El Alia à Biskra est vraiment grave et scandaleux. En effet, l'attaquant de l'Entente de Sétif, Bouchama, a failli être tué par un projectile venu des tribunes et lancé par un supporter biskri. Ce dernier a dû être soigné sur place avant qu'il ne soit transporté par l'ambulance vers l'hôpital de la ville. On a failli donc voir un autre accident mortel comme celui qui a tué Ebossé, le joueur camerounais de la JSK il y a quelques années à Tizi-Ouzou lors du match face à l'USMA.

M. A.

## CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS ARABES 2024

### Malak Mechab en or dans la course aux points

Malak Mechab a bonifié d'une médaille d'or la moisson algérienne aux Championnats arabes de cyclisme sur piste actuellement en cours au Caire (Egypte), en remportant la course aux points des juniors/filles, disputée vendredi soir, en clôture de la deuxième journée de compétition et ayant vu sa compatriote, Yamna Bouyagour, se contenter du bronze. La deuxième place de cette course, synonyme de médaille d'argent, a été occupée par la jeune égyptienne, Alaylia Darouiche. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection algérienne à quinze médailles, depuis l'entame de la compétition : 3 or, 4 argent et 8 bronze. Un peu plus tôt dans la matinée, la sélection algérienne avait glané quatre médailles en bronze, respectivement par Yamna Bouyagour (épreuve de vitesse/juniors filles), Mohamed Nadjib Assel (épreuve de vitesse seniors/messieurs) et Anes Riyahi, ayant remporté les deux autres médailles, respectivement au Scratch et dans l'épreuve de vitesse (juniors/garçons). Les deux précédentes médailles d'or ont été glanées par ce même Anes Riyahi, lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, alors que les quatre médailles en argent ont été remportées par : la sélection nationale (messieurs), dans l'épreuve de poursuite/par équipes, Mohamed Nadjib Assel, et Malak Mechab, ayant glané deux médailles, alors que les trois premières médailles en bronze ont été remportées par Sihem Bousebaâ, Malak Mechab et El Khassib Sassane. Cette édition 2024 des Championnats arabes sur piste se déroule du 25 au 28 décembre au Caire (Egypte), en présence de huit pays, représentés par 150 athlètes, dans différentes catégories d'âges et engagés dans 44 courses. La sélection algérienne, forte de 13 coureurs (dont trois dames), avait rallié la capitale égyptienne dimanche dernier, sous la houlette de l'entraîneur national, Abdelbasset Hannachi, secondé dans sa tâche par Fayçal Bounab et Fouad Hamza.

## EQUIPE NATIONALE

# La FAF discute avec la famille de Rayan Cherki

Tout port à croire que la Fédération Algérienne de Football (FAF) est investie à fond dans le dossier du joueur de l'Olympique Lyonnais, Rayan Cherki, qui intéresse également d'autres sélections, dont la France et l'Italie.

**Marouane A.**

Le joueur de 21 ans, d'origine algérienne par sa mère, est visé par la FAF, sans que celle-ci n'exerce de pression sur lui, laissant au Lyonnais la liberté de choisir le moment opportun pour trancher, selon les informations du média Foot Mercato.

Cherki est, actuellement, au sommet de sa forme cette saison avec 5 buts et 7 passes décisives en 18 matchs. Ce qu'il entreprend en club et en sélection Espoirs français montre son immense potentiel, avec 24 sélections et 12 buts sous le maillot bleu. Mais malgré ses exploits, il n'a pas encore été convoqué en équipe de France A, et cela ouvre la porte à d'autres options, dont les «Verts». La FAF a multiplié les contacts avec la famille du joueur, notamment son père, pour discuter d'un éventuel projet sportif. Cependant, le jeune prodige semble vouloir se concentrer sur sa progression en club avant de se prononcer sur son avenir international. Cherki aurait d'ailleurs exprimé son souhait de discuter directement avec Vladimir Petkovic, sélectionneur des Fennecs, afin de mieux comprendre le projet algérien. Pour les supporters algériens, l'arrivée de Cherki dans les rangs des Verts représenterait



un atout de taille. Sa créativité, son sens du jeu et sa capacité à faire la différence dans les moments décisifs sont des qualités rares qui pourraient renforcer l'effectif de la sélection nationale, en pleine transition générationnelle.

### UNE CRISE FINANCIÈRE AIGUE

Said Fellak, responsable des médias à la Fédération Algérienne de Football (FAF), a récemment livré plusieurs déclarations marquantes lors de son passage sur le plateau d'une chaîne privée. Il a abor-

dé divers sujets, allant des difficultés financières de la FAF aux efforts pour moderniser le football algérien, en passant notamment par les défis linguistiques du sélectionneur national Vladimir Petkovic. Toutefois, l'une des révélations les plus frappantes lors de ce passage de Said Fellak sur le petit écran concerne la situation financière de la FAF avant l'arrivée de Walid Sadi à sa présidence. Le responsable algérien a exposé l'ampleur des dettes accumulées : «Avant l'arrivée de Walid Sadi à la tête de la FAF, il y avait

700 milliards de centimes de dettes. Sans l'intervention des autorités compétentes, on aurait pu avoir des difficultés pour assurer les déplacements de l'équipe nationale.» Cette situation critique a nécessité une intervention rapide et décisive des autorités pour éviter un impact négatif sur les activités essentielles de la fédération, notamment les déplacements des joueurs et du staff. C'est dire, donc, que le pire a pu être évité, grâce à la nouvelle direction de la Fédération.

M. A.

## BORUSSIA DORTMUND

### Bensebaini distingué par L'Equipe

Dans son traditionnel Onze Africain de l'année, L'Equipe a consacré Ramy Bensebaini, international algérien et pilier du Borussia Dortmund, comme l'un des joueurs les plus marquants de 2024. A 29 ans, le latéral gauche a su imposer son style, combinant grinta, talent et leadership, malgré une année marquée par des hauts et des bas. Décrit par L'Equipe comme «l'un des meilleurs à son poste», Bensebaini a su se distinguer par sa polyvalence, capable de briller en tant que latéral gauche ou dans l'axe central. Son pied gauche précis et sa combativité inébranlable en font un atout

majeur pour le Borussia Dortmund et la sélection algérienne. Il est, selon le média français, «le meilleur défenseur» des Fennecs, une reconnaissance qui témoigne de son influence sur et en dehors du terrain. Pourtant, 2024 n'a pas été un long fleuve tranquille pour le défenseur. Une blessure sérieuse l'a éloigné des terrains pendant plusieurs mois, le privant d'une fin de saison prometteuse avec le Borussia Dortmund. Mais fidèle à sa réputation de battant, Bensebaini a fait un retour remarqué, retrouvant rapidement son rôle d'indispensable dans le système du nouvel entraîneur du BvB, Nuri Sahin.

Que ce soit en Bundesliga ou en Ligue des champions UEFA, il a su être régulier et décisif. Sa solidité défensive, associée à son intelligence de jeu et à sa capacité à se projeter vers l'avant, a permis à Dortmund de rester compétitif sur plusieurs fronts.

Cette distinction dans le Onze Africain de l'année est une preuve supplémentaire du statut de Bensebaini comme l'un des meilleurs représentants du football algérien à l'échelle internationale. Malgré les épreuves, il continue de s'imposer comme un modèle de résilience et de régularité.

## LIGUE 1 MOBILIS (15E JOURNÉE)

### Le CRB se rebiffe

Le CR Belouizdad, après des débuts difficiles en championnat, enregistre une belle remontée au classement général de la Ligue 1 Mobilis, en se positionnant à la sixième place, avec 21 points, suite à sa courte mais précieuse victoire contre l'Olympique Akbou (1-0), remportée vendredi soir au stade du 5-Juillet pour le compte de la 15e journée, ayant vu l'Entente de Sétif se contenter d'un nul vierge chez la lanterne-rouge, l'US Biskra (0-0). Les gars de la Soummam avaient commencé par bien

résister, notamment en première mi-temps, avant de s'incliner devant l'homme en forme du moment du Chabab, en l'occurrence l'attaquant Abderrahmane Meziane, auteur de l'unique but cette rencontre à la 76e minute de jeu. Un cinquième succès consécutif pour les Belouizdadi, qui semblent avoir enfin trouvé leur rythme de croisière, tout en ayant quatre matchs en retard. De son côté, l'Aigle noir sétifien a raté une nouvelle opportunité de s'emparer seul de la place de Dauphin, en se

contentant d'un nul vierge chez l'actuelle lanterne-rouge de la Ligue 1 Mobilis, l'US Biskra. Malgré tout, l'ESS reste deuxième, ex-aequo avec le Mouloudia d'Alger avec 21 points pour chaque club, et idem pour l'USB, qui malgré son semi-échec à domicile reste en vie, avec toujours les mêmes chances de se sauver. En effet, les Zibans disposent du même nombre de points que l'ES Mostaganem (avant-dernier), et seulement deux longueurs de retard sur le premier club non reléguable, le MC El Bayadh. Ce qui fait

que ses chances de maintien sont toujours intactes. Autre bonne affaire réalisée ce vendredi, la victoire de la JS Saoura (2-0) contre le CS Constantine, car les trois points engrangés lors de cette 15e journée la sortent provisoirement de la zone de turbulences. En effet, les gars de Béchar, qui l'ont emporté grâce à Bouchiba (22e) et Ghorab (64e), se positionnent désormais à la 12e place du classement général, avec 16 points. Soit avec quatre longueurs d'avance sur le premier club reléguable.

FC BARCELONE

# L'enregistrement d'Olmo refusé par la justice

**Le tribunal de commerce de Barcelone a rejeté la demande du FC Barcelone, trop endetté, d'enregistrer sa star Dani Olmo en Liga pour le reste de la saison, affirmant que «le contrat du joueur expire le 31 décembre 2024 et ne pourra être prolongé».**

La Liga a salué cette décision, estimant qu'autoriser l'enregistrement d'Olmo pourrait «altérer sérieusement l'égalité des conditions des règles de la concurrence». Dani Olmo est sous contrat jusqu'en 2030 mais une clause lui permet de quitter gratuitement le Barça si le club ne parvient pas à l'enregistrer en championnat avant le 31 décembre. La star espagnole Dani Olmo a-t-elle disputé son dernier match avec le Barça lors de la défaite contre l'Atlético Madrid le 21 décembre ? La justice espagnole a annoncé vendredi avoir rejeté la demande du FC Barcelone d'enregistrer son milieu de terrain en Liga. Le club a jusqu'au 31 décembre pour trouver une solution. A défaut, le champion d'Europe pourrait le quitter gratuitement. Le tribunal de commerce de Barcelone «rejette les mesures conservatoires demandées par le FC Barcelone et ne peut donc

pas inscrire le joueur Dani Olmo pour le reste de la saison», d'après une décision rendue lundi. «Il est entendu que le contrat du joueur expire le 31 décembre 2024 et ne pourra être prolongé», poursuit le texte. Le FC Barcelone avait saisi la justice pour pouvoir enregistrer sa recrue phare de l'été. La Liga le lui avait refusé, arguant que le club dépassait la limite de ce qu'il était autorisé à dépenser en salaire compte tenu de ses revenus. Depuis le début de saison, le club, endetté, avait enregistré Olmo jusqu'au 31 décembre avec 80 % du salaire du défenseur blessé Andreas Christensen. Cette exception permet aux clubs de remplacer les joueurs absents pendant une longue durée. Elle s'achève au 31 décembre. La Liga a salué la décision du tribunal, considérant qu'autoriser l'enregistrement de Dani Olmo pourrait «altérer sérieu-



sement l'égalité des conditions des règles de la concurrence».

## YAMAL RESTE CONFIANT POUR UN RETOUR

L'attaquant du FC Barcelone Lamine Yamal, touché à la cheville droite et indisponible plusieurs semaines, a donné de ses nouvelles. «Je suis dans un processus de récupération dont je suis sûr que je reviendrai meilleur et avec plus d'envie. Je reviendrai plus fort que jamais», a déclaré le jeune prodige de 17 ans dans un vidéo

publiée par le Barça sur X ce vendredi. Le champion d'Europe espagnol s'est blessé à la suite d'un choc à la cheville droite lors de la défaite de Barcelone 1-0 face à Leganés, le 15 décembre. Le club a estimé qu'il serait absent entre trois et quatre semaines. «C'est de la malchance, c'est à cause d'un coup que j'ai reçu à la cheville, ce sont des choses qui arrivent, ça peut arriver à n'importe qui», a jugé l'ailier blaugrana. Avec six buts et douze passes décisives en 20 matches cette

saison, l'attaquant est un joueur clé du FC Barcelone, en perte de vitesse dans le championnat espagnol. Il était forfait pour le dernier match de Liga de l'année civile, le 21 décembre, que le club catalan a perdu à domicile (2-1) face à l'Atlético Madrid. Le FC Barcelone affrontera Barbastro, club de quatrième division, en 16e de finale de la Coupe du Roi le 4 janvier avant de se rendre en Arabie saoudite pour disputer la Supercoupe d'Espagne, dont il est l'une des quatre équipes participantes.

REAL MADRID

## Les Merengues lorgnent Dean Huijsen

Ce pourrait être l'un des transferts surprises de cet hiver. Selon AS, vendredi 27 décembre, le Real Madrid pourrait faire venir le défenseur néerlandais-espagnol Dean Huijsen pour renforcer un secteur défensif décimé par les graves blessures d'Eder Militao, Dani Carvajal et David Alaba. L'international espoirs espagnol de 19 ans évolue au sein du club anglais de Bournemouth et a déjà disputé douze

rencontres de Premier League cette saison avec deux buts inscrits. Il est arrivé cet été en Angleterre contre environ 15 millions d'euros en provenance de la Juventus. Dès son plus jeune âge, Dean Huijsen avait tapé dans l'oeil des recruteurs madrilènes. Il avait pourtant privilégié la Juventus pour approfondir les aspects défensifs et tactiques. Mais le Real Madrid serait tenace et voudrait

donc revenir à la charge pour essayer d'enrôler le défenseur de Bournemouth. Ce défenseur ambidextre de 1m97 a connu six sélections avec l'équipe espoirs d'Espagne et pourrait très vite connaître la Roja de Luis de la Fuente. L'hésitation règne encore malgré tout au sein des dirigeants madrilènes notamment autour de son rôle. Une place de titulaire ne lui est pas encore assurée et être remplaçant

pourrait freiner l'intérêt du joueur, alors que Carlo Ancelotti compte actuellement sur Aurélien Tchouaméni en charnière. Le Real Madrid pourrait être incité à se dépêcher pour ce joueur convoité par d'autres équipes comme Arsenal et Manchester United, qui auraient aussi un œil sur ce dossier. Le mercato hivernal ouvre ses portes le 2 janvier en Espagne et prendra fin le 3 février.

MANCHESTER CITY

## Guardiola veut des renforts

Le mercato d'hiver approche et l'urgence aussi pour Manchester City qui est totalement au ralenti depuis plusieurs semaines. Les hommes de Pep Guardiola ont encore essuyé un échec ce jeudi 26 décembre en concédant un match nul sur sa pelouse face à Everton à l'occasion du Boxing Day (1-1). Au micro d'Amazon Prime, le technicien espagnol a envoyé un message clair: «Nous devons recruter des joueurs. Nous avons des difficultés surtout à l'arrière et au milieu. Je pense que nous devons le faire, mais je ne sais pas si cela va se produire. Le mercato d'hiver n'est pas facile». L'entraîneur de Manchester City a expliqué que même les joueurs avaient demandé le renfort. Au milieu de terrain, l'absence de Rodri commence à peser. Le Ballon d'or manque cruellement dans l'entre-jeu manchesterien. L'Espagnol s'est rompu le ligament croisé à la fin du mois de septembre et son absence devrait

encore durer quelques mois. Quid de Kevin De Bruyne qui a, de nouveau, débuté sur le banc ce jeudi face à Everton? L'international belge n'est plus un élément indéboulonnable de l'effectif des Skyblues. Derrière, les Cityzens sont aussi à la peine. Ils ont concédé 26 buts depuis le début de la saison en championnat et ils ont seulement la 10e meilleure défense de Premier League. Les dirigeants manchesteriens vont donc avoir du pain sur la planche pour essayer de renverser cette tendance très négative. Manchester City n'occupe que la 7e place de Premier League et est 22e en Ligue des champions. Dès le 1er janvier 2025, les Manchesteriens pourront recruter et auront jusqu'au 3 février pour se renforcer. D'ici là, Manchester City, a encore un match à disputer en 2024 avec un déplacement sur la pelouse de Leicester ce dimanche 30 décembre à l'occasion de la 19e journée de PL.

CRISTIANO RONALDO

## «Vinicius JR méritait le Ballon d'Or»

«Vous ne serez jamais aussi en forme que moi.» Cristiano Ronaldo bombe le torse et chambre. Fier d'avoir reçu le prix du meilleur buteur de tous les temps aux Globe Soccer Awards vendredi à Dubaï, le Portugais s'adresse en plaisantant à la nouvelle génération. Devant lui, Vinicius Jr, Jude Bellingham, Lamine Yamal... Une nouvelle génération talentueuse qu'il admire et taquine un peu. Rodri, lui, n'était pas présent. Il aurait peut-être mis un peu moins d'entrain au moment de

saluer la légende portugaise. Car pour Ronaldo, le lauréat du dernier Ballon d'or aurait dû être Vinicius Jr et non le champion d'Europe espagnol. «C'était injuste, a lâché Ronaldo. Ils l'ont donné à Rodrigo qui le mérite aussi. Mais je pense qu'ils devaient le donner à Vinicius parce qu'il a gagné la Ligue des champions. Il a marqué en finale (2-0 face à Dortmund)» Et CR7 d'appuyer, sans prendre de gants avec les organisateurs du Ballon d'or, un trophée qu'il a remporté cinq

fois: «Quand quelqu'un le mérite, vous devez lui donner. Vous savez, ces galas font toujours la même chose, c'est pourquoi j'aime les Globe Soccer Awards, ils doivent continuer à faire ce gala qui est honnête.» Récompensé avec les trophées du meilleur attaquant et du meilleur joueur, l'intéressé n'a pas manqué d'approuver le choix de CR7, son idole avec Neymar, lui aussi présent à Dubaï. «S'il le dit que je suis le meilleur, alors je le crois», a déclaré la star brésilienne.

APRÈS AVOIR ENLACÉ UNE SUPPORTRICE

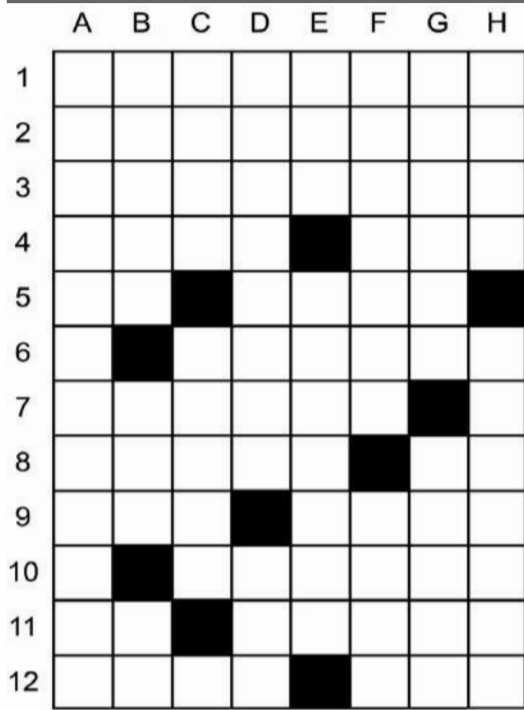
## L'Iranien Rezaeian risque gros

Le comité d'éthique de la Fédération de football iranienne a convoqué Ramin Rezaeian, joueur international, qui a serré dans ses bras une supportrice avant un match de championnat national, a rapporté l'agence de presse Tasnim vendredi 27 décembre. Ramin Rezaeian, qui joue pour le club Esteghlal, a été convoqué après avoir enlacé une supportrice avant le match

jeudi contre Chadormalu dans la province centrale de Yazd, a précisé la fédération de football qui n'a pas encore commenté l'affaire. Le défenseur âgé de 34 ans a disputé plus de 60 matches avec l'équipe nationale iranienne. Il a également joué pour des clubs au Qatar notamment Al-Duhail Sports Club. Il est aussi passé en Europe, en Belgique, avec le KV Oostende lors de la saison

2016-2017. Ramin Rezaeian faisait partie de l'effectif qui a joué le Mondial 2018 en Russie. Pour la première rencontre de phase de groupes à Saint-Pétersbourg, l'Iran avait battu le Maroc dans les arrêts de jeu après un but contre son camp d'Aziz Bouhaddouz (90e+5). Il a aussi été sélectionné par Carlos Queiroz pour participer à la Coupe du monde 2022 au Qatar.

# Mots Croisés



### VERTICALEMENT

- A. Mets au goût d'olives.
- B. Parfum de marinade. Il fait la fermeture. En face, mais au centre.
- C. Alla sur l'onde. Garniture de couette.
- D. Arrivera sur une nappe. Politesse en fin de repas.
- E. Placé. Il travaille pour des prunes.
- F. Colorations des tissus. On a beau jeu de les gagner.
- G. Jeux d'osselets. Collection de vêtements.
- H. Vieille école de philosophie. Cachées.

### HORIZONTALEMENT

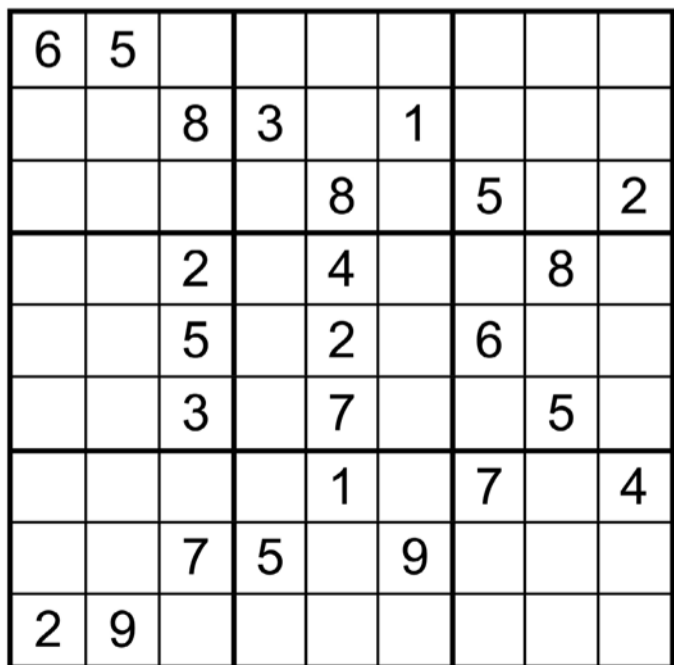
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Froid et peut-être même glacé.
- 3. On le reçoit deux fois par an.
- 4. Étoile sur toile. Cap à tenir.
- 5. Il en faut plusieurs pour déchaîner les rires. Tel un certain oiseau.
- 6. À lire en condensé.
- 7. Passés au bleu.
- 8. Lit au salon. Ils collectent des tuyaux.
- 9. Arbre tropical au bois apprécié. Vieux chef de tribu.
- 10. Ancien navire grec.
- 11. Il faisait cligner des yeux ceux qui l'aimaient. Port antique.
- 12. Frais de bouche. Pas pour tous.

# LES MOTS FLÉCHÉS

TROP HARDIS	ABRI RUDI-MENTAIRE	TAXES INCLUSES	IL FAIT LE POIDS	ISOLÉE	PARTI-CULIÈREMENT CHER
CHAR-MEUSE	AVARIES, DÉGÂTS	ESPACE PARSEMÉ D'ÉTOILES	PEU COMMODE	C'EST ÇA	ON Y MET DU POISSON EN BOÎTE
ATTENTIVE AUX DÉTAILS					
CLAIRE ET PRÉCISE			MONNAIE DES ÉTATS-UNIS		
CONCRÈTE				QUI NE SENT PLUS LE REN-FERMÉ	
C'EST LE 83					
DEUX À ROME					À PAYER
EXPERT					DEUX FOIS CINQ
TERMINAI-SION DE VERBE					
MONTRA DU CRAN					
		TEL-LEMENT	COMME LE CALCUL DE TÊTE	TOUT ROUGES DE COLÈRE	DIEU SOLAIRE
		ATTRIBUT DE PAON			CHEMIN DE MAR-CHEURS
ON DIT QU'ELLE FAIT LA FORCE	EM-PREINTE LAISSÉE			NE PAS RESTER INACTIF	
	FILLE FAMILIÈRE				
			IRISÉE		
			MESURE AGRAIRE		
ACARIEN ESTIVAL				UN SYMBOLE POUR PASCAL	
HIDALGO À PARIS					
			ELLE LAMINE LE GRUYÈRE		
CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ		CRIAS TEL L'AGNEAU			



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ACARIATRE ACIER APLANI ARRIVEE ARTILLEUR CALME CECI CELERI DATER  
 ENFERMER EPEE FARCI HIEMAL ILET IRISE PARIER PEON PETUNIA PIGE  
 RAPHIA REPARE REPTILE SUPPLEER TARTARIN TOLERANCE TROT TUILEAU UNIEME  
 VERRE

R	T	R	O	T	A	U	L	R	C	E	A
U	N	O	E	P	A	A	N	E	L	C	R
E	A	L	L	E	M	R	L	I	A	A	E
L	I	A	L	E	L	E	T	R	E	L	M
L	N	I	I	V	R	P	I	A	I	M	R
I	U	H	C	I	E	A	P	P	R	E	E
T	T	P	E	R	T	R	N	U	I	I	F
R	E	A	C	R	A	E	R	C	S	G	N
A	P	R	E	A	D	F	A	E	E	P	E

# Constantine : Le théâtre, outil d'éveil et de responsabilité pour les enfants

Dans la majestueuse maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, le rideau s'est levé jeudi sur la 20<sup>e</sup> édition du Festival national du théâtre pour enfants. L'événement, chargé de rêves et d'ambitions, a été inauguré par Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse et responsable du Conseil supérieur de la jeunesse, accompagné de Meriem Cherfi, déléguée nationale à la protection de l'enfance.



**Samy Terki**

Ce rendez-vous artistique, placé sous le signe de l'éducation et de l'épanouissement, s'inscrit dans une dynamique gouvernementale qui vise à ancrer durablement ce type de manifestations dans le paysage culturel. « Nous travaillons sur un programme à long terme pour garantir la continuité de ces activités éducatives, essentielles au développement de nos enfants », a déclaré le

ministre. Le théâtre, comme l'a rappelé M. Hidaoui, ne se limite pas au divertissement, « il incarne un puissant levier éducatif ». En cultivant les valeurs intellectuelles et physiques, il prépare les jeunes générations à devenir des citoyens responsables et engagés. « Les structures éducatives et de jeunesse doivent jouer un rôle central dans cet effort », a-t-il insisté, appelant à une mobilisation intersectorielle pour offrir aux enfants un environnement propice à leur épa-

nouissement. Meriem Cherfi a, quant à elle, souligné le rôle structurant de ces festivals dans la construction de l'avenir. « Ces initiatives culturelles sont bien plus que des distractions : elles enrichissent l'enfant, future colonne vertébrale de notre pays », a-t-elle affirmé, en saluant les progrès réalisés en matière de protection de l'enfance en Algérie. Un cadre juridique étoffé, incluant notamment le droit des enfants à la culture et aux arts, témoigne de cette avancée.

Pour Sadek Maâzouzi, commissaire du festival, cette édition revêt une importance particulière. Programmée en pleine trêve hivernale, elle offre aux écoliers l'opportunité de se plonger dans des univers artistiques captivants. Les 16 troupes venues de 16 wilayas proposeront jusqu'au 30 décembre un éventail de spectacles mêlant divertissement et apprentissage. « Le théâtre, souvent appelé le père des arts, est ici mis au service de la pédagogie, pour inculquer le

## «El Belaliya» décroche la 1<sup>er</sup> place au Festival de la musique Gnawa

La troupe «El Belaliya» de Mohammadia (Mascara) a remporté la 1<sup>er</sup> place lors de la 15<sup>e</sup> édition du Festival national de la musique Gnawa, clôturé jeudi soir. Ce groupe, composé de jeunes musiciens vêtus de costumes traditionnels, a présenté un spectacle varié alliant couleurs, chansons et danses, en utilisant des instruments musicaux propres à ce genre musical, dont le «goubri» et le «tidiniet». Les membres de la troupe ont séduit le public, venu nombreux au stade «Arfaoui Mohamed» à Ain Sefra (Naâma), par leur performance, et convaincu le jury de cette édition. La 2<sup>e</sup> place a été attribuée à la troupe «Qerqab Ezzahwa» (Adrar), alors que les troupes «Noudjoum El Diwan» (Sidi Bel-Abbes) et «Gnawa El Mqar» (Tindouf) se sont adjugées la 3<sup>e</sup> place ex aequo. Une mention spéciale a été décernée au groupe «Sidi Blal» de la wilaya de Mascara, qui renferme des voix prometteuses dans ce genre musical ayant présenté une série de chansons et de danses imprégnées d'authenticité et de spiritualité, au rythme de «Kerkabou» et du tambour. La soirée de clôture du festival a été marquée par un hommage à l'âme du défunt Mohamed Behazem, une des figures emblématiques de cet art, qui avait contribué par des morceaux de musique au rythme de «Kerkabou» à la bande sonore du célèbre film historique «La bataille d'Alger». Au cours de cette soirée, la regrettée artiste Hasna El Becharia a été également honorée en reconnaissance de sa riche carrière artistique, en présence des autorités locales. La soirée de clôture de cette édition (du 23 au 26 décembre) animée par le groupe «El Mqar» de Tindouf a enregistré une grande affluence, notamment de jeunes, qui ont valorisé cet événement placé sous le slogan «Musique Gnawa et défis de préservation de l'identité face à la mondialisation culturelle». ont participé à ce festival environ 160 artistes représentant plusieurs troupes de musique Gnawa du pays

### 11<sup>e</sup> ÉDITION DU SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

## Azazga célèbre l'héritage universel de M'hamed Issiakhem

**Samy Terki**

C'est dans la maison de la culture d'Azazga, nichée au cœur de la Kabylie, qu'a pris fin la 11<sup>e</sup> édition du Salon national des arts plastiques, un hommage vibrant au maître incontesté de la peinture algérienne, M'hamed Issiakhem (1928-1985). Organisé par la direction de la culture et des arts de Tizi Ouzou, ce rendez-vous artistique, placé sous le thème « À pied d'œuvre sur les traces d'Issiakhem », a réuni une quarantaine d'artistes venus de 10 wilayas, témoignant de l'éclat de cet héritage pictural au-delà des frontières locales. L'événement a mêlé exposition, ateliers et conférences, portant un regard inédit sur l'œuvre d'Issiakhem, surnommé « le père des arts plastiques algériens ». Une rétrospective intitulée « Patrimoine et modernité » a plongé les visiteurs dans l'univers singulier de cet artiste profondément marqué par le drame et l'espoir. Parallèlement, des ateliers de peinture ont initié de jeunes talents, traduisant la volonté des organisateurs de perpétuer l'école Issiakhem tout en s'ouvrant aux expressions artistiques contemporaines. Une résidence artistique tenue à l'école des beaux-arts d'Azazga a donné lieu à une fresque murale dédiée à Issiakhem, érigée en témoignage intemporel de sa vision et de son influence. « Issiakhem a universalisé la peinture algérienne », a déclaré Salah Aït Mehdi, artiste ori-

ginaire d'Akbou. Au-delà des toiles et des pincesaux, ce salon a été une opportunité pour les artistes de revisiter la terre natale d'Issiakhem à Taboudoucht, dans la daïra d'Azeffoun, un berceau de créateurs ayant marqué la culture algérienne, à l'instar de Mohamed Fellag ou Hadj M'hamed El Anka. « Nous sommes issus de l'école Issiakhem », a affirmé Moncef Guita, artiste multidisciplinaire de Annaba, qui a côtoyé le peintre lors de multiples expositions dans les années 1970. Né en 1928 à Taboudoucht, M'hamed Issiakhem porte dans son œuvre les stigmates d'un drame personnel. Amputé du bras gauche après avoir manipulé une grenade dans son enfance, il perd dans cet accident ses 2 sœurs et un neveu. « Après ce drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chair et son âme, et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur », rappelle une intervenante lors du salon. Malgré ces blessures profondes, Issiakhem transcende la tragédie pour donner naissance à une œuvre universelle, où ses portraits et autoportraits demeurent des jalons essentiels de la scène artistique mondiale. Diplômé des Beaux-Arts d'Alger et de Paris, il s'éteint en 1985, laissant un héritage qui continue d'inspirer des générations d'artistes. Cette édition du Salon national des arts plastiques s'inscrit dans une stratégie de décentralisation des activités culturelles portée par la direction

locale de la culture. « Il est essentiel de rapprocher l'art des citoyens, de multiplier les initiatives dans les communes éloignées », souligne Nabila Goumeziane, directrice locale de la culture. En célébrant l'héritage d'Issiakhem, Azazga a accueilli un événement à la fois intime et universel, confirmant que l'art, dans ses formes les plus sincères, transcende les frontières et les époques pour toucher au cœur de l'humanité. S. T.

### A ANNABA

## Le théâtre féminin à l'honneur

Le commissariat du Festival Culturel National de la Production Théâtrale Féminine (FNPTF), annonce l'ouverture des candidatures pour sa 7<sup>e</sup> édition, prévue du 13 au 18 février 2025, au Théâtre régional Azzeddine Medjoubi à Annaba. Cette édition exceptionnelle sera dédiée à la mémoire de la comédienne Nouria Kazdarli, figure emblématique du théâtre algérien, et se déroulera sous le thème « Production théâtrale féminine : évaluation consciente pour une création prometteuse et durable ». Les troupes et artistes intéressés ont jusqu'au 15 janvier 2025 pour soumettre leurs propositions. Les conditions de participation, ainsi

que le formulaire d'inscription, sont disponibles en ligne via le lien officiel du festival. Une fois remplis, les dossiers doivent être envoyés à l'adresse suivante : fnptfannaba@gmail.com. Depuis sa création, le Festival Culturel National de la Production Théâtrale Féminine est devenu un carrefour artistique où convergent les voix et les visions singulières de femmes artistes venues de tout le pays. Ce rendez-vous, qui se tiendra au cœur de la ville d'Annaba, promet cette année encore d'enrichir le paysage culturel algérien tout en consolidant la place du théâtre féminin dans les arts scéniques nationaux.

S.T

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

## CARTES EDAHABIA : LE MINISTRE VEUT ACCÉLÉRER LA PRODUCTION

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a inspecté le Centre national de fabrication et personnalisation des cartes Edahabia à Birtouta (Alger), où il a souligné la nécessité d'accélérer l'opération d'augmentation de sa capacité de production, indique un communiqué du ministère publié hier. Lors d'une visite effectuée jeudi à ce Centre, M. Zerrouki a insisté sur la nécessité «d'accélérer l'opération d'augmentation de la capacité de production» du centre, le qualifiant de

«pôle stratégique pour le développement du paiement électronique en Algérie afin d'atteindre 50 000 cartes/jour avant la fin du premier trimestre de l'année 2025», précise la même source. Ces efforts viennent en réponse à la demande croissante sur les cartes Edahabia, étant «l'un des principaux piliers pour le renforcement de l'intégration financière et le développement des systèmes de paiement électronique, conformément à la feuille de route du gouvernement», ajoute le ministre. A ce

propos, M. Zerrouki a appelé «au respect des délais de délivrance de ces cartes, aussi bien pour les nouvelles demandes que pour le renouvellement, en veillant à garantir les normes de qualité et de sécurité». Au terme de sa visite, le ministre a mis l'accent sur «l'importance du partenariat entre le centre et les établissements bancaires», saluant les «efforts consentis pour réaliser ces objectifs nationaux, au service de l'économie numérique et du développement durable», lit-on dans le communiqué.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 2024 // N°979 // PRIX 20 DA

UN RAPPORT DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE LE SOULIGNE

## 2024, l'une des pires années pour les enfants

*L'impact des conflits armés sur les enfants du monde entier a atteint des niveaux dévastateurs et probablement record en 2024, selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).*

Le rapport, publié vendredi, révèle que "les droits d'un nombre record d'enfants sont violés, notamment en étant tués et blessés, en manquant l'école et les vaccins qui pourraient leur sauver la vie, et en étant gravement mal nourris". De la Palestine à la Birmanie, en passant par Haïti et le Soudan, le monde connaît le plus grand nombre de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de 19 % des enfants du monde, soit plus de 473 millions, vivent aujourd'hui dans des zones de conflit et 47,2 millions ont été déplacés par les conflits et la violence,



indique le rapport. "A presque tous les égards, 2024 a été l'une des pires années jamais enregistrées pour les enfants touchés par les conflits dans l'histoire de l'UNICEF, tant en termes de nombre d'enfants touchés

que de niveau d'impact sur leur vie", a déclaré la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell. "Un enfant qui grandit dans une zone de conflit a beaucoup plus de risques d'être déscolarisé, mal nourri ou contraint de quitter son foyer - trop souvent à plusieurs reprises - qu'un enfant qui vit dans un lieu de paix. Cela ne doit pas devenir la nouvelle norme. Nous ne pouvons pas permettre qu'une génération d'enfants devienne la victime collatérale des guerres incontrôlées qui ravagent le monde", a conclu Mme Russel.

### CONTRÔLE TECHNIQUE : ANNONCE IMPORTANTE DE L'ENACTA

Dans un communiqué rendu public, l'Etablissement national de contrôle technique des véhicules (ENACTA) a appelé les propriétaires des véhicules immatriculés en 2023, à présenter leurs véhicules au contrôle technique périodique des véhicules, à partir du mois de janvier 2025, au niveau des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports. « Il porte à la connaissance des propriétaires des véhicules particuliers immatriculés en 2023, qu'ils sont tenus de présenter leurs véhicules au contrôle technique périodique au niveau des agences de contrôle agréées par le ministère des Transports et réparties à travers le territoire national, à partir du 2 janvier 2025 », indique le communiqué. Le contrôle technique périodique se déroule « selon la date de leur immatriculation portée sur leur carte grise en haut à gauche », a indiqué la même source.

### L'ALGÉRIE Y PREND PART TENUE DE LA 4<sup>e</sup> ÉDITION DU FORUM SOCIAL SAHRAOUI DE SOLIDARITÉ

La 4<sup>e</sup> édition du Forum social sahraoui de solidarité se tient depuis vendredi au camp de réfugiés sahraouis d'Aousserd. L'ouverture des travaux de ce Forum s'est déroulée en présence du président de la République arabe sahraouie démocratique et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, de plusieurs membres du Gouvernement sahraoui, de jeunes cadres et d'une délégation de jeunes

algériens. Dans une allocution prononcée lors des travaux, le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoune, a affirmé que "la participation de la délégation de jeunes algériens au Forum social sahraoui de solidarité reflète la position constante de la nation et du peuple algériens". "L'Algérie a toujours soutenu la lutte du peuple sahraoui", a-t-il dit, soulignant que "la position historique de l'Algérie

à l'égard de la cause sahraouie ne sera jamais oubliée". Pour sa part, le Secrétaire général de l'organisation de la Voix nationale des étudiants algériens, Abdelatif Bakhta, a souligné que "la participation de la délégation des jeunes algériens à la 4<sup>e</sup> édition du Forum social sahraoui de solidarité traduit la solidarité avec le peuple sahraoui frère dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance".

TRANSPORT AÉRIEN

### AIR ALGÉRIE RECRUTE DES HÔTESSES DE L'AIR ET DES STEWARDS

Air Algérie a publié ce week end un avis de recrutement d'hôtesse de l'air et de stewards dans la presse. La compagnie aérienne nationale cherche à renforcer son personnel navigant commercial relevant de sa direction des opérations aériennes à Alger. Dans son annonce de recrutement, Air Algérie exige que les candidats soient détenteurs de la nationalité algérienne, qu'ils jouissent de leurs droits civiques et qu'ils soient détenteurs d'un diplôme de sûreté et de secourisme.

Les candidats doivent être au moins bilingues et résider à une distance maximum de 25 km du lieu du poste pourvu. Le niveau d'instruction exigé est la troisième année secondaire. Les candidats doivent justifier une situation régulière auprès du service nationale. Pour le dossier, Air Algérie exige une demande manuscrite, un CV, les justificatifs du niveau d'instruction de la résidence et de la situation vis à vis du service nationale ainsi que deux photos et le diplôme de sûreté et

secourisme en cours de validité. Les candidats sont tenus d'envoyer le dossier demandé à l'adresse électronique recrutement.pnc@airalgerie.dz dans un délai de huit jours depuis la parution de l'annonce. Le processus de recrutement se déroule sur plusieurs étapes. Les candidats passent en premier lieu l'examen d'aptitudes physiques et l'entretien oral. Ensuite, les candidats choisis passent l'examen écrit et en cas de réussite, le processus s'achève avec les examens médicaux.

IL AFFIRME SON ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER LES INDIVIDUS LÉSÉS

### LE PRÉSIDENT DE L'ONSC REÇOIT MME SAÂDA ARBANE

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a reçu, hier, Mme Saâda Arbane, dans le cadre des efforts de l'Observatoire visant à l'accompagner suite à son affaire qui a suscité un grand intérêt à l'échelle nationale et internationale, indique un communiqué de cette instance. Lors de cette rencontre, tenue au siège de l'ONSC, M. Benbraham a souligné son engagement à "suivre les affaires ayant trait aux droits individuels et collectifs", insistant sur "l'impératif d'apporter tout le soutien nécessaire à quiconque se trouve confronté à une injustice", selon le communiqué. La rencontre a également porté sur "les voies de renforcement de la solidarité au sein de la société pour surmonter cette étape de manière juste et équitable", selon la même source. Mme Saâda Arbane a, à cette occasion, exprimé "toute sa reconnaissance pour le soutien qu'elle a reçu de la part des différentes catégories de la société", soulignant "l'importance du rôle de la société civile pour faire face à ce genre d'affaires". Cette rencontre intervient après une importante activité organisée par l'Observatoire en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des médecins d'Algérie, axée sur "la déontologie juridique et médicale dans le cadre du secret médical". Au terme de la rencontre, M. Benbraham a affirmé que de telles affaires permettaient de "réaffirmer l'importance de la solidarité", rappelant "l'engagement de l'Observatoire à soutenir les causes justes et à accompagner les individus lésés pour parvenir à des solutions qui leur rendent justice", conclut la même source.

### L'AVOCAT KHALED BOURAYOU N'EST PLUS

L'homme de droit et avocat, Me Khaled Bourayou est décédé hier, à Alger à l'âge de 76 ans. Selon la famille du défunt, l'enterrement a eu lieu hier après la prière d'El Asr au cimetière de Garidi à Alger. Connue pour avoir plaidé dans de grandes affaires de corruption à l'image des affaires de l'autoroute Est-Ouest, El Khalifa Banque et Sonatrach. Au cours de sa longue carrière, le défunt a également défendu plusieurs personnalités politiques et médiatiques.

